

L'Énergie et nous : changeons de comportement

Avis relatif à l'implication des habitants dans la démarche TEPOS



Février 2017

Préambule	p. 3
Contexte	p. 4
1. La stratégie Climat Énergie de ViennAgglo : du PCET à TEPOS en passant par TEPCV et l'installation de panneaux photovoltaïques	p. 4
2. Le Plan Climat Énergie Territorial et ses limites	p. 5
3. Des initiatives locales à valoriser	p. 6
Méthodologie	p. 9
1. Prise en main de la thématique et hypothèses posées par le Conseil	p. 9
2. La volonté du Conseil de s'appuyer sur l'avis des habitants	p. 12
3. Constats généraux sur les pratiques et comportements des habitants du territoire : habitudes, freins, inégalités	p. 22
Propositions	p. 25
1. Préconisations préalables à l'élaboration du plan d'action TEPOS	p. 25
2. Les propositions concrètes du CdD s'articulent autour de 2 axes	p. 26
3. L'appui du CdD à un projet citoyen de production d'énergie renouvelable	p. 29
Conclusion	p. 32
Lexique	p. 33
Lien web	p. 33
Annexes	p. 34

Le Conseil de Développement tient à remercier l'ensemble des élus, intervenants du 23 juin 2016, partenaires et acteurs locaux, représentants d'associations, habitants, techniciens de ViennAgglo qui ont contribué à sa réflexion et permis d'enrichir cet avis d'éléments concrets et vécus.

Il remercie également l'implication des membres du groupe de travail qui a mené cette réflexion sous la responsabilité de Roland Lagouy : Gilbert Boutté, Georges Clappaz, Marie Damian, Marc Frenay, Gérard Garnier, Jean Pierre Geney, Gérard Geoffray, Gérard Goubin, Lydie Jaimet, Dominique Jestin, André Korn, Laurent Lardy, Eric Lefrançois, Cécile Mazellier, Jean Thierry Monneret, Jean Pierre Rougerie, Brigitte Salel, Eric Tondeur, Alain Willem.

Il remercie enfin Matthieu Hache et Karine Le Borgn' pour leur accompagnement ainsi que Marie Febvrel du service communication pour la mise en page de ce rapport.

Les mois qui viennent de s'écouler ont été cruciaux à l'échelle internationale pour le début d'une nouvelle ère de la transition énergétique. En effet, le grand public a été largement sensibilisé à cette thématique lors de l'accord de Paris de la **COP21** de décembre 2015. Son entrée en vigueur est d'ailleurs en bonne voie et montre la réelle prise de conscience de la problématique climat par tous les États y compris les États Unis et la Chine. Au niveau Européen, le paquet Énergie Climat 2020-2030 prouve que l'Europe se place toujours comme leader de ces mouvements vers une économie de plus en plus décarbonnée. Lors des grands sommets climatiques internationaux de ces dernières années, il est à noter l'influence grandissante des collectivités locales et territoriales. Citons par exemple le mouvement des grandes villes du monde vers cette transition. À l'échelle nationale, rappelons que la Loi sur L'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie, communément appelée **Loi Laure**, actait en 1996 le droit de chacun de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. **La charte de l'environnement** a pour sa part, été intégrée à la constitution française en 2004. La loi du Grenelle 2 de 2010 synthétisait l'action à mener par la France en matière d'environnement (bâtiments, transport, réduction des consommations d'énergie, biodiversité, maîtrise des déchets...). Dernièrement, en août 2015, la **Loi relative à la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV)** a témoigné d'une ambition supplémentaire, permettant à la France de poursuivre son engagement contre le réchauffement climatique et de renforcer son indépendance énergétique par un meilleur équilibre de ses différentes ressources d'approvisionnement.

ViennAgglo s'est pour sa part engagée dans une démarche développement durable, associée à la Ville de Vienne et Advivo depuis 2009, en mettant en œuvre un **Plan Climat Énergie Territorial (PCET)**. Le Président de ViennAgglo a fait, depuis 2014, du développement durable et de l'enjeu énergétique une priorité de l'agglomération. Fin 2014, ViennAgglo a souhaité aller plus loin dans son engagement et saisir l'opportunité d'un objectif plus ambitieux en répondant au projet : **Territoire à Énergie Positive (TEPOS)**, Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région Rhône Alpes et l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME). Afin de constituer son dossier de candidature, ViennAgglo a sollicité le Conseil de Développement (CdD) pour lui apporter son soutien dans cette démarche ; ce que ce dernier a fait par courrier du 23 octobre 2014, dans le cadre de la participation citoyenne.

⌘ [Délibérations du Conseil Communautaire en Annexes 1 et 2]

⌘ [Courrier de soutien du CdD à la candidature de ViennAgglo en Annexe 3]

Bénéficiant d'un élan de motivation de ses membres, en attendant une saisine officielle sur le sujet, le CdD a créé en avril 2015 un « Groupe de Travail Énergie » pour organiser les contributions à venir.

Le 3 décembre 2015, le CdD a été saisi par le Président de ViennAgglo pour apporter :

- « **des propositions qui permettraient de mobiliser les citoyens autour de ce projet ambitieux et d'identifier les leviers qui rendront les habitants acteurs face à la transition énergétique, aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre,**
- **des idées d'actions opérationnelles favorisant les changements de comportements des habitants, que le CdD pourrait éventuellement promouvoir aux côtés des élus et du service environnement,**
- **le regard citoyen des membres du Conseil pour s'assurer de la lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions TEPOS au plus grand nombre. »**

⌘ [Lettre de saisine en Annexe 4]



1. La stratégie Climat Énergie de ViennAgglo

du PCET à TEPOS en passant par TEPCV et l'installation de panneaux photovoltaïques

Depuis 2009, ViennAgglo a choisi d'être exemplaire en matière de politique énergétique.

Les deux enjeux majeurs du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) engagé en 2009 par ViennAgglo s'appuient sur les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique et d'économie d'énergie. Les objectifs de la collectivité sont d'atténuer l'impact du territoire sur le climat et de s'adapter aux changements climatiques. Pour l'atténuation, les objectifs, par rapport à 1990, sont de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique et d'atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique à l'horizon 2020 et de réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre pour 2050.

Dans la continuité du PCET, ViennAgglo a décidé de devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Ce projet de territoire oblige ViennAgglo à aller plus loin dans la mise en œuvre d'actions immédiates ou différées à l'horizon 2020-2030 et 2050. **Les objectifs des TEPOS à l'horizon 2050 sont de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir ces besoins (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement.** L'appel à Manifestation d'Intérêt s'appuyait sur une démarche territoriale de co-construction, qui se veut expérimentale dans le but d'être transposable et de servir d'exemple sur d'autres bassins de vie. ViennAgglo s'est portée candidate en 2015 faisant la démonstration de sa capacité de mobilisation des acteurs du territoire. Elle a été retenue pour être accompagnée dans cette démarche. **La démarche TEPOS est associée à la démarche de labellisation Citergie visant à certifier ViennAgglo** avec un label d'excellence distinguant la performance des meilleurs politiques et actions énergies-climat en France.

Parallèlement à cette candidature régionale, ViennAgglo a répondu à l'appel à projets national **Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** lancé par l'État, « pour entraîner les territoires, les élus, les citoyens et les acteurs économiques dans cette dynamique » de la transition énergétique. ViennAgglo a été retenue et bénéficie à ce titre d'un Fonds de Financement des projets d'éclairage public LED sur toute l'agglomération à hauteur de 250 000€, d'un réseau de chaleur à Saint Sorlin de Vienne pour 50 000 € et de rénovation des bâtiments à hauteur de 200 000 €.

2016 est une année importante pour ViennAgglo qui évalue son PCET dans le but de le faire évoluer en un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2017.** C'est également l'année de la signature d'un **partenariat entre ViennAgglo et ENGIE pour installer des Panneaux Photovoltaïques sur les toits des futurs bâtiments de la Zone d'Activité du Rocher à Estrablin.**

2. Le Plan Climat Énergie Territorial et ses limites

Le changement climatique est une réalité mise en avant par de nombreuses études scientifiques notamment celles du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC). L'activité humaine est en grande partie responsable des modifications qui interviennent à l'heure actuelle sur notre environnement. Notre modèle de développement, longtemps fondé sur la croissance sans préoccupation environnementale, est aujourd'hui remis en question. Chacun peut agir à son échelle pour changer les choses et les collectivités territoriales ont vocation à encourager les bonnes pratiques.

C'est pourquoi ViennAgglo s'est engagée en 2009 en partenariat avec la ville de Vienne et Advivo dans la réalisation d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) avec pour objectif deux enjeux majeurs : **atténuer l'impact du territoire sur le climat et s'adapter aux changements climatiques inéluctables.**

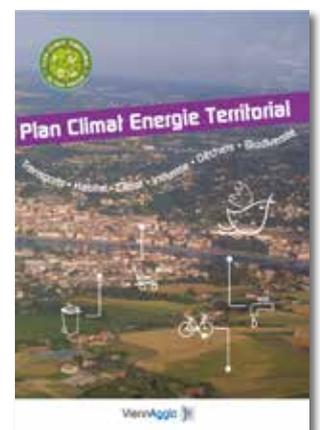
Le PCET est une déclinaison locale de la Loi du Grenelle de l'environnement de 2010.

La démarche du PCET s'est construite sur la base d'un diagnostic quantifiant les émissions de gaz à effet de serre du territoire et le bilan carbone des trois structures. Celle-ci se décline autour de **9 axes qui structurent le programme d'actions.** Ce plan est transversal puisqu'il englobe les déplacements, le logement et la construction, l'économie et l'agriculture ...

Ce PCET, construit sur les compétences de ViennAgglo, comporte **50 fiches actions** qui constituent la feuille de route pour amener le territoire à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre, de 20% sa consommation énergétique et à augmenter sa production d'énergie renouvelable de 20 %, **à horizon 2020.**

Ses 9 axes ou objectifs sont :

- Encourager une alimentation moins carbonée,
- Réduire le poids de nos déplacements,
- Accompagner un développement économique moins carboné,
- S'adapter au changement climatique,
- Accompagner une agriculture moins carbonée,
- Accompagner un urbanisme et une construction durable,
- Réduire les émissions du fonctionnement interne de ViennAgglo,
- Réduire la vulnérabilité de ViennAgglo,
- Mettre en œuvre le PCET.



Parmi les 50 fiches actions de ce PCET, celles qui traitent de la participation des habitants, de la production d'énergies renouvelables, de la consommation de produits locaux et des sujets sur lesquels le CdD a d'ores et déjà travaillé, ont retenu une attention particulière du Conseil.

- n°1 : la méthanisation avec 2 projets : la compostière d'Eyzin Pinet et le Systépur
- n°2 : circuits courts, qui nécessitent communication, promotion et pédagogie de la saisonnalité
- n°9 : valorisation des services interentreprises (conciergerie)
- n°12 : développement de la chaleur bois énergie
- n°16 : sensibilité du grand public sur l'énergie dans les logements (Famille A Énergie Positive)
- n°26 : promotion et développement des modes doux de déplacement (vélo, pédibus, ...)
- n°30 : étude des filières nouvelles de sources d'énergie
- n°45 : augmentation de la part des énergies renouvelables sur le territoire.

Lors d'une rencontre avec Isidore Polo (Vice-Président en charge de l'environnement) et Mustapha L'Haoua (Chargé de Mission Énergie-Climat) le 5 février 2015, les membres du CdD ont pu prendre connaissance de l'état d'avancement des actions du PCET. **Le Conseil de Développement a fait le constat que ce Plan Climat Énergie Territorial s'adressait peu aux citoyens et que ses actions concernaient essentiellement les collectivités.**

De ce point d'étape, le CdD a retenu :

- Qu'entre 2010 et 2015, nous notons une évolution de la prise en compte du sujet de l'Énergie tant dans les décisions politiques que dans les réflexions des habitants.
- La création d'un service dédié au sein de ViennAgglo avec un chargé de mission affecté intégralement aux questions d'énergie et de climat.
- Que le Président de ViennAgglo a fait du développement durable et de l'enjeu énergétique une priorité de l'Agglomération.
- Le peu d'implication des citoyens dans le PCET. Les actions concernent davantage les acteurs sociaux-économiques et les institutions du territoire que les habitants.
- Que les changements de comportements doivent impliquer les citoyens, aujourd'hui concernés uniquement au travers du Défi Famille à Énergie Positive et des modes doux de transport.
- La nécessité que les habitants soient plus présents dans les actions TEPOS pour pouvoir atteindre les 50 % de réduction d'Énergies consommées. Il est nécessaire de toucher et sensibiliser chaque habitant dans les actions TEPOS.

Le Conseil de Développement confirme la nécessité pour ViennAgglo d'aller plus loin dans sa démarche et de s'engager dans le cadre de TEPOS à impliquer davantage les citoyens. Pour cette raison, que le CdD a soutenu la candidature de ViennAgglo à l'appel à manifestations d'intérêt TEPOS.

3. Des initiatives locales à valoriser

Le Conseil de Développement constate que **les initiatives locales en termes de développement durable sont déjà nombreuses sur le territoire de ViennAgglo. Si certaines sont portées ou impulsées par la collectivité, d'autres sont directement issues d'initiatives d'habitants et méritent d'autant plus d'être citées.**

Parallèlement au Jardin Partagé d'Estressin animé par le Centre Social, l'initiative **Nourriture à partager** est née de la volonté de trois habitantes de la résidence Citée Jardin. Ce jardin partagé en pied d'immeuble, qui a pu voir le jour avec l'accompagnement de la Ville de Vienne et du Coup de Pouce Citoyen du CdD de ViennAgglo est ouvert à tous les locataires de la résidence. Le mot d'ordre est «on plante, on arrose et on partage».

L'AMAP (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) du pays viennois existe depuis 2006 et compte actuellement 105 adhérents. Elle consiste en un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et des exploitations locales qui partagent leurs récoltes entre les clients. Ces derniers récupèrent leur « panier » sur des lieux de distribution définis. ViennAgglo a également lancé la démarche **Terres Viennoises** visant à référencer et rendre visibles sur le marché de Vienne les producteurs locaux.



Le service **Panier Fraicheur TER** (agriculture locale), a été installé en gare de Vienne en 2014. Après leur commande, les usagers pouvaient venir récupérer leur panier chaque jeudi de 16H30 à 19H. Malheureusement par manque d'utilisateurs et peut-être de communication de la part du distributeur, cette opération a dû prendre fin.

Le **Défi Famille à Énergie Positive**, promu par Viennagglo, consiste à motiver les familles entières à réduire leur consommation énergétique intelligemment et de manière ludique. Il est aussi un outil pédagogique apportant aux participants un guide des éco-gestes et favorisant les échanges entre les familles sur les « trucs et astuces ». Cette animation a d'ores et déjà fait ses preuves depuis 4 ans. En effet, depuis l'édition 2012-2013, 220 familles soit 698 personnes se sont mobilisées pour économiser près de 521 000 kWh et éviter l'émission de 91 300 kg de CO₂. ViennAgglo est la seule collectivité en Isère à avoir présenté une équipe de Maires.

Le **Collectif Citoyen pour la Transition Énergétique** émerge sur le territoire. Il organise des « causeries » permettant aux habitants, ayant mis en place des solutions visant à réduire et/ou produire des Énergies Renouvelable (EnR), de partager leur expérience avec un public intéressé souhaitant aménager leur habitation. Ce collectif souhaite développer un projet de Centrale Villageoise Photovoltaïque sur le territoire de ViennAgglo.

Notons également que ViennAgglo met en œuvre un **Plan de Déplacements Urbains favorisant les modes doux de transport**. Nous pouvons citer : la mise à disposition de vélos et vélos électriques en location auprès de l'Office de Tourisme et auprès des entreprises qui le souhaitent, un dispositif de co-voiturage, Covoit'Oùra malheureusement peu connu et utilisé, l'installation d'un parc de six voitures pour certaines hybrides en auto partage, disponibles depuis 2015 au cœur du centre-ville de Vienne.

CAP'Vélo



Covoit'OùRA!
AUVERGNE - Rhône-Alpes

Pour donner suite à la projection du film DEMAIN le 12 janvier 2016, 44 personnes se sont regroupées pour créer un collectif local. **Demain Ad'Vienne** a rapidement pris de l'ampleur comptant 150 participants lors de la rencontre du 12 mars 2016. Ce collectif s'est organisé autour de 6 groupes thématiques :

- Le groupe « Jardins, incroyables comestibles, circuits courts » souhaite réfléchir sur la notion d'agriculture raisonnée, développer la fabrication de compost et lombric compost et développer les jardins partagés. Ce groupe a récemment inauguré un composteur collectif à Malissol.
- Le groupe « Lien social » met en avant la nécessité d'une réflexion sur l'éclairage nocturne (privé et public).
- Le groupe « Énergie » met en avant le projet de cuiseurs solaires, propose de monter une pièce de théâtre sur les éco gestes à la maison, à l'école..., souhaite faire la promotion des énergies renouvelables et faire connaître les réseaux pour améliorer les performances énergétiques de l'habitat.
- Le groupe « Mobilité » propose de promouvoir et développer des initiatives innovantes dans le domaine du transport partagé, de la mobilité douce... Comment mettre des vélos dans les bus et les véhicules L'Va ? Il demande le développement des bornes de rechargement pour les voitures électriques.
- Le groupe « Démocratie participative » cherche à identifier des leviers sur le territoire et à créer des outils.
- Le groupe « Éducation » réfléchit à la mise en place d'actions éducatives thématiques.



1. Prise en main de la thématique et hypothèses posées par le Conseil

Les travaux du Conseil de Développement ont impliqué 19 membres du Conseil depuis le début des réflexions. Ces citoyens bénévoles se sont réunis 23 fois depuis septembre 2014 ; ils ont rencontré Isidore Polo à deux reprises, participé au Comité de Pilotage Air Énergie Climat et aux ateliers TEPOS de ViennAgglo.

1) Réflexion participative au sein du Conseil

En attendant la saisine de ViennAgglo, le CdD a souhaité **anticiper et préparer ses réflexions** en maintenant une mobilisation des membres intéressés autour de ce sujet. La réflexion devait être complémentaire aux travaux à venir avec la saisine. Si **le Conseil** ne dispose pas de capacité financière pour mettre en œuvre des actions, **il dispose d'idées citoyennes qui lui permettent d'être force de proposition auprès des services et des élus de ViennAgglo.**

À l'issue d'une séance de travail le 3 juin 2015, le groupe a fait appel à l'association Robins des Villes pour élaborer une démarche visant à entamer une première réflexion sur le sujet de la transition énergétique et plus particulièrement sur les **économies d'énergies** pour avoir un impact plus immédiat sur les citoyens. Le groupe tenait avant tout à être réaliste et concret dans la réflexion menée. Le Conseil de Développement souhaitait tenir sa place de représentant de la société civile et par conséquent mener une réflexion relative à la **participation citoyenne.**

Le thème des **changements de comportements** retenu par le groupe semblait répondre à un besoin immédiat, permettant de réfléchir à l'implication directe des habitants, en lien avec ce qui pourrait être demandé au Groupe de Travail lors de la prochaine saisine du Président.

Un premier travail collectif a fait émerger deux problématiques que se posait le groupe :

- **Identifier les motivations aux changements de comportements** des habitants pour les utiliser comme levier et mettre en œuvre des actions permettant de consommer différemment les énergies.
- **Identifier et analyser des disparités sociales et territoriales** face aux énergies afin d'envisager des modalités de changements de comportements adaptées aux différentes contraintes et réalités de la population.

Le groupe a conscience qu'il soulève des questions très larges et complexes et qu'il n'a pas les moyens de répondre de façon exhaustive à celles-ci.

Le groupe de travail a finalement choisi de s'intéresser à ces deux questions et d'en formuler une seule problématique : **« Identifier les motivations aux changements de comportements des habitants pour les utiliser comme leviers et mettre en œuvre des actions permettant de consommer différemment les énergies, tout en prenant en compte les disparités sociales et territoriales ».**

Le Conseil de Développement a décidé de ne pas être exhaustif et afin de sérier le sujet, il a volontairement limité ses hypothèses.

Selon lui, les motivations aux changements peuvent être :

- **Financières**
- **Liées aux valeurs environnementales**
- **Dépendantes de l'action publique.**

Il a été décidé de prendre l'avis des habitants et des acteurs de l'agglomération sur ces questions pour permettre d'apporter un éclairage supplémentaire au diagnostic réalisé dans le cadre de TEPOS et de nourrir le plan d'actions sur la thématique de la participation citoyenne.

L'idée était que ces réflexions puissent servir les travaux liés à la démarche TEPOS et dans un second temps viser la mise en œuvre d'actions opérationnelles avec le Conseil de Développement.

☛ [Chronologie des réunions et réflexion du Conseil en Annexe 5]

2) Analyse de document clés

Le groupe s'est également inspiré dans ces réflexions de plusieurs documents tels que :

- Les livrables de RhôneAlpÉnergie Environnement (RAEE)
- La parution de l'ADEME de juillet 2014 « Maîtriser et limiter la consommation des équipements de la maison »
- Le guide des éco gestes de l'Association pour le Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN)
- Les publications du Centre d'Étude et d'Expertise sur les Risques l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)
- Le livre « Demain, l'Énergie » paroles de chercheurs de Béatrice Méténier, Presse Universitaire de Grenoble – avril 2015
- La lettre d'infos d'octobre 2014 du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Le diagnostic TEPOS ViennAgglo de février 2016
- Les plans d'actions TEPOS du Trièves, de Bourgogne, de l'Île d'Oléron
- Divers articles de presse relatifs aux actions engagées sur les territoires voisins
- La vidéo de Fanny Lalot « Ma thèse en 180 secondes »
- Les avis des CdD du Grand Lyon et de Grenoble-Alpes Métropole

Engagé dans une coopération avec les Conseils de Développement des territoires voisins, le Conseil de Développement de ViennAgglo a trouvé opportun de prendre connaissance des contributions des CdD du Grand Lyon et de Grenoble-Alpes Métropole à l'élaboration du Plan Climat Énergie Territoriale de leur Agglomération respective.

ZOOM sur l'avis du Conseil de Développement du Grand Lyon



L'objectif de la saisine, du 10 Avril 2009, de Bruno Charles Vice-Président du Grand Lyon était :

- D'identifier les transformations des modes de se déplacer, d'habiter, de consommer, d'occuper ses loisirs nécessaires au passage à une agglomération sobre en carbone ;
- De susciter et accompagner ces changements de comportements.

Une attention particulière a pu être portée à l'approche par profils de citoyens.

Un groupe de travail du CdD du Grand Lyon de 38 personnes s'est constitué et a travaillé de mars 2009 à juin 2010. Il a associé à sa réflexion un « groupe ressource » composé d'une trentaine de personnes et se sont réunies 13 fois d'avril 2009 à juin 2010. Il a complété ses travaux par l'organisation d'un « Forum Jeunes » 18 à 30 ans. Ce Forum a regroupé une quarantaine de jeunes aux profils divers et aux motivations variées au regard du sujet. L'hypothèse d'un « effet génération » a été confirmée.

Le groupe de travail du CdD a également eu l'appui et l'expertise de l'Equipe Projet du Grand Lyon ainsi que de personnes ressources qui ont été auditionnées (journaliste, géographe, chargés de missions en Écologie Urbaine et Déplacements, consultant, chercheur ...).

« **Du blocage au déclic : Chacun acteur et ensemble responsables, dès aujourd'hui, d'une métropole sobre en énergie et en carbone** » est le titre de l'avis rendu.

« *Le CdD a travaillé collectivement, à partir des travaux du groupe ressource, à un récit imaginaire de projection-fiction citoyenne, daté au Vendredi 15 avril 2050, contrasté d'un futur possible de la vie quotidienne de citoyens grandlyonnais.* »

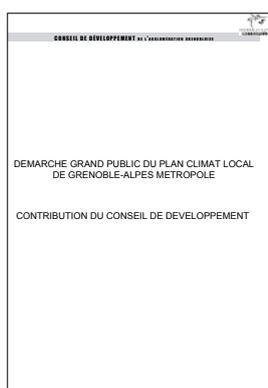
En préambule de son avis le CdD traite et argumente ses points de vues sur :

1. L'urgence des crises climatique et énergétique : alerte pour l'action,
2. La nécessaire conciliation des logiques de l'offre et de la demande : pour une posture collective de coresponsabilité,
3. Les messages forts du Conseil de Développement.

Les propositions se déclinent en cinq points :

1. **Propositions transversales permettant d'accompagner la mutation des modes de vie,**
2. **Déplacements quotidiens : quels déclics pour une mobilité durable ?**
3. **Habitat et tertiaire : quels déclics pour une performance et sobriété énergétique ?**
4. **Consommation : quels déclics pour une consommation responsable ?**
5. **Loisirs : quels déclics pour un tourisme durable ?**

ZOOM sur l'avis du Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole



Rappel de la saisine :

- Forces et faiblesses du territoire pour amener des changements de comportement favorables à la réduction des émissions de CO₂ ?
- Les obstacles au changement de comportement ?

La contribution du CdD et les actions soumises :

- 1/ Promouvoir un plan climat local solidaire
 - S'adresser aux populations sensibles et éloignées des réseaux traditionnels de communication
 - Développer des outils pédagogiques pour les adultes de demain
- 2/ Une approche basée sur les faits et gestes du quotidien et sur la mesure du progrès accompli
 - Privilégier les faits et gestes plutôt que les discours
 - Développer et populariser les moyens de mesure et de diagnostic
 - Expérimenter des formes innovantes de communication
- 3 / Une approche à différents niveaux pour être au plus proche de chacun
 - La valorisation et le développement du réseau associatif du territoire
 - Montrer l'exemple en agissant au niveau des institutionnels, employeurs, organisations syndicales
- 4/ Vers un message positif d'espoir : imaginer la fête du climat

Le CdD de Grenoble-Alpes Métropole propose de **promouvoir un plan climat local solidaire** en informant, **accompagnant la population dans toute sa diversité** avec des approches et des outils adaptés afin d'être au plus près de chacun tout en **diffusant des messages positifs et d'espoir**. Ces outils seront basés sur les faits et gestes quotidiens et la mesure du progrès accompli. Aussi il **préconise d'utiliser des outils pédagogiques auprès des enfants, adultes de demain**.

Un questionnaire adressé à des représentants d'Entreprises, de Syndicats, d'Associations, ... du territoire a permis de savoir :

- si leurs structures respectives sont sensibilisées aux enjeux climatiques
- si leurs actions permettent de sensibiliser le grand public
- vers quelles populations et par quels moyens
- les informations dont disposent les représentants
- les informations auxquelles ils sont sensibles
- celles dont ils auraient besoin
- leurs propositions de sensibilisations du grand public aux enjeux climatiques.

En conclusion, au regard de ces travaux, le Conseil de Développement de ViennAgglo constate que la participation des habitants, l'accompagnement au changement de comportement et de la prise en compte des diversités, disparités et difficultés sont au cœur des réflexions relatives à l'énergie et au développement durable. Pour les Cdd, la participation citoyenne est une priorité. Les plans d'actions et la communication doivent être adaptés pour que les habitants puissent s'impliquer dans la Transition Énergétique.

2. La volonté du Conseil de s'appuyer sur l'avis des habitants

Afin de répondre à cette problématique et de formuler le présent avis, le CdD a estimé nécessaire de s'appuyer sur les représentations, les pratiques et les idées des citoyens. Un plan d'action imposé par la collectivité pourrait ne pas être compris et mis en œuvre par les habitants. **De fait, si un plan d'actions s'inspire des propositions des citoyens, prenant en compte leurs réalités quotidiennes et leurs particularités, alors ils s'approprient d'autant plus les actions pour les réaliser et en parler.**

Le CdD a donc considéré cet avis comme une opportunité de **favoriser une appropriation « par la base » des enjeux de société d'une part et de permettre aux habitants d'être à l'initiative de propositions concrètes pour la politique énergétique de l'agglomération d'autre part.**

Afin de répondre aux questions que le groupe de travail s'est posé (quelles sont les motivations au changement d'une part et sont-elles différentes selon les territoires et les populations d'autre part) et de vérifier ses hypothèses, le Conseil de Développement a donc initié deux types d'investigations complémentaires :

- la diffusion large d'un **questionnaire grand public** à la portée de tous (y compris les enfants)
- l'organisation d'une **rencontre avec des acteurs du territoire**, relais des habitants et des usagers.



L'énergie et vous

L'énergie s'est engagée dans la transition énergétique et a été retenue pour être l'axe de la Transition Énergétique (TE) de la Région Rhône-Alpes. L'objectif à l'horizon 2050, est de réduire par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir ces besoins (transport, industrie, habitat...) par des énergies renouvelables produites localement.

Le Conseil de Développement, instance consultative de ViennAgglo pour une participation citoyenne, souhaite votre avis et vos idées. Pour cela, il a décidé d'observer les motivations aux changements de comportement des habitants pour consommer différemment les énergies. Il s'agit de mieux comprendre les habitudes de consommations des habitants sur l'agglomération viennaise, en termes d'achat, de consommations énergétiques du foyer et de déplacements.

Le Conseil de Développement vous consulte et vous propose de répondre à quelques questions pour répondre à ces questions. Dans une démarche de Développement Durable et pour faciliter votre envoi, vous retrouverez le questionnaire en ligne sur <https://www.viennagglo.fr/developpement>.

Vous y êtes pas dans l'obligation de répondre à l'ensemble des questions.

Si vous souhaitez nous retourner le questionnaire avant le 12 mai pour obtenir la version à imprimer, contactez cddeviennagglo@viennagglo.fr, ou venez à retrouver par courrier le Conseil de Développement de ViennAgglo - à l'adresse de la rue La Boétie - Espace St Germain 30 au 4ème étage - 38200 Vienn.

Cette première réflexion permettait de nouer un premier contact avec les habitants et les acteurs du territoire sur la question des économies d'énergie, de repérer des personnes souhaitant s'impliquer dans une réflexion plus profonde ou dans des actions concrètes dans le cadre de TEPOS.

Le questionnaire, établi par le CdD, a été largement diffusé sur le territoire de mai à juin 2016, via internet, quelques communes et certains des acteurs du territoire sollicités. Il portait sur trois thématiques du quotidien : **les achats, les consommations énergétiques du foyer et les déplacements**. Là encore, le nombre de thèmes a été volontairement limité.

☞ [Questionnaire en Annexe 6]

La rencontre d'acteurs a été organisée le 23 juin 2016 pour prendre les avis des citoyens et des structures relais répertoriées par le Conseil. Pour apporter de la matière à cette rencontre et introduire les échanges, le CdD a souhaité s'appuyer sur les recherches de Nicolas Fieulaine, sur les expériences du Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais (SIMOLY) et de la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu, ainsi que sur l'expérience de l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement en Rhône-Alpes (RAEE). Ces derniers ont donné des éclairages de qualité mis à la portée de tous, sur les changements de comportement et sur les actions mises en œuvre dans d'autres territoires pour limiter les consommations énergétiques. Des ateliers avec tous les participants ont été organisés pour avoir leurs ressentis, représentations, motivations, freins, idées et propositions, envies et expériences personnelles ou collectives pour nourrir une démarche de diagnostic.

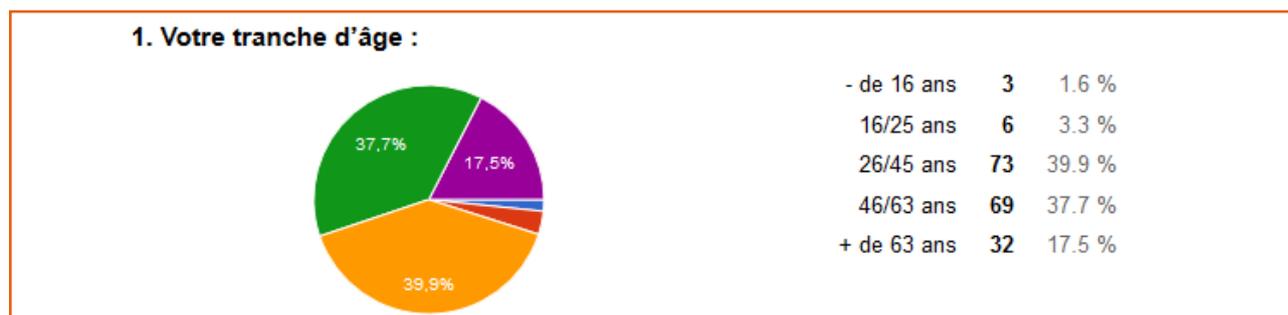
☞ [Liste des structures relais contactées, invitations, diaporama de présentation en Annexes 7 à 9]

Le Conseil a également organisé une rencontre de deux heures spécifique pour les enfants et les jeunes en s'adressant aux Conseils Municipaux d'Enfants, Associations de jeunes, Centres Sociaux, Groupe des Apprentis Citoyens, Associations de lycéens... Malheureusement par manque d'inscrits et certainement à défaut de relais dans les municipalités et les structures contactées, cette rencontre a dû être annulée.

1) Résultats du questionnaire

☞ [Les résultats détaillés sont téléchargeables sur le site internet du CdD dans l'onglet Contributions]

187 personnes ont répondu au questionnaire. Parmi elles, nous comptons 3 jeunes de moins de 16 ans, 6 jeunes de 16/25 ans, 73 personnes de 26/45 ans, 69 de 46/63 ans et 32 personnes de plus de 63 ans.

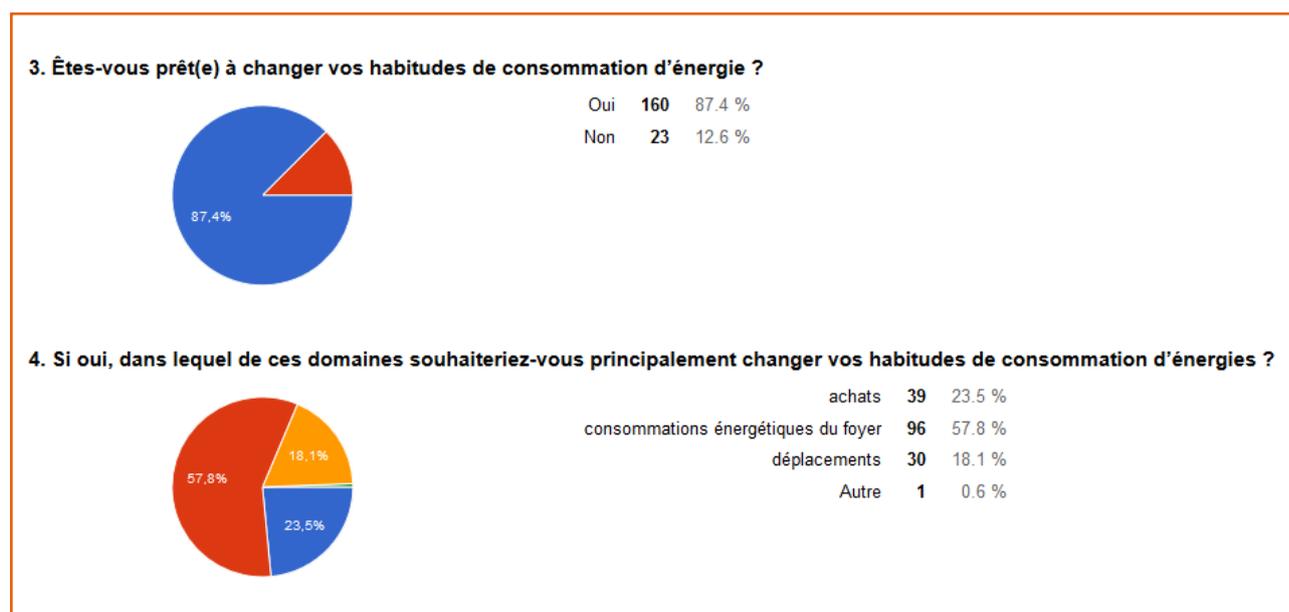


Le Conseil est conscient que l'ensemble des résultats est à traiter avec précaution, considérant que le panel des personnes qui ont répondu n'est pas représentatif de la population. Il existe potentiellement un biais, les personnes les plus sensibilisées ont pu être plus motivées pour répondre au questionnaire. Cependant, l'ensemble de ces réponses reste une source très intéressante de comportements constatés, de motivations, freins et idées issues directement de citoyens du territoire.

Ces résultats restent intéressants à observer et analyser pour se donner une idée.

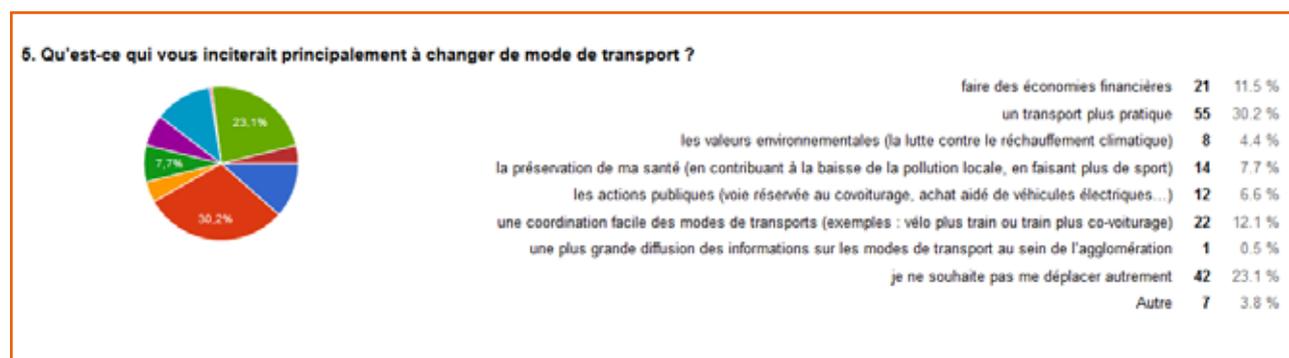
L'objectif du Conseil était de **mesurer les motivations des habitants à changer leurs habitudes de consommation d'énergies**. A cette question 87,4 % des personnes ont répondu positivement. Bien que le nombre d'individus ayant répondu ne soit qu'un faible échantillonnage de la population du territoire, ce résultat est très positif et encourageant pour la collectivité.

Les raisons majoritairement invoquées pour changer ses pratiques sont la volonté de préserver l'environnement puis les économies engendrées et enfin de façon moins prégnante l'amélioration de la qualité de vie (santé, confort...). Ceux qui ne sont pas prêt à changer de comportement (12,6 %) l'expliquent par un manque d'information (50 %) et par la force de l'habitude (50 %).

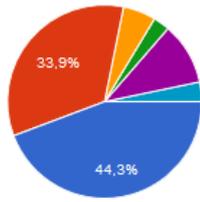


Il semblerait que les personnes ayant répondu soient tout à fait disposées à réaliser des actions de réduction énergétique concernant leur logement (domaine cité en premier à 57,8 %) pour des raisons financières mais également pour des motivations environnementales non négligeables. Deux types d'actions sont envisagées : les travaux d'amélioration énergétique de l'habitat et des changements de pratiques concernant les consommations énergétiques de l'habitat (diminuer ses consommations en chauffage, en électricité, en eau...). Ces deux types d'actions représentent 50% des actions envisagées pour changer de pratiques. Viennent ensuite la volonté de s'informer, le souhait de consommer des produits moins énergivores, l'achat d'une voiture moins polluante ou électrique ou l'utilisation plus fréquente des modes doux de déplacements.

Seulement 23,5 % des habitants envisageraient de changer leurs habitudes pour leurs achats et 18,1% pour leurs déplacements. **Si pour les achats, les principales motivations des citoyens relèvent prioritairement de l'impact sur leurs factures puis sur l'environnement ; pour les déplacements, les usagers privilégient la praticité et nombreux ne sont pas encore prêts à se déplacer autrement.**



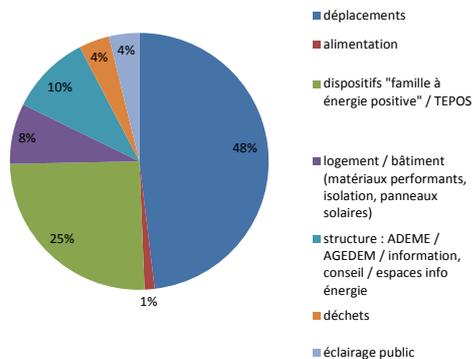
6 Quelle serait votre motivation principale pour changer vos habitudes d'achats ?



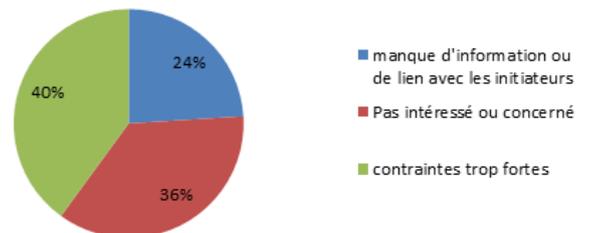
Motivation	Nombre de réponses	Pourcentage
faire des économies financières	81	44,3 %
mes valeurs environnementales (protection de l'environnement)	62	33,9 %
des contraintes légales (lois, normes, arrêtés, etc...)	10	5,5 %
des actions publiques de communication et de sensibilisation	5	2,7 %
ne souhaite pas acheter autrement	19	10,4 %
Autre	6	3,3 %

De manière plus générale, **il convient de noter également que la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire (59,6 %), bien que certainement sensibilisée à la question de la transition énergétique, ne connaît que peu ou pas les initiatives locales qui favorisent les économies d'énergies.** Si les dispositifs mis en place par ViennAgglo en termes de transports semblent identifiées par 48 % des personnes déclarant connaître des initiatives locales (covoiturage, auto-partage, parking relais), le Défi Famille à Énergie Positive n'est cité que par 25 % des personnes, les structures d'information et de conseils type ADEME (10 %), les initiatives concernant le logement (8 %), les initiatives concernant l'éclairage public et les déchets (4 % chacune) et les initiatives concernant l'alimentation (1 %).

Types d'initiatives locales connues sur le territoire



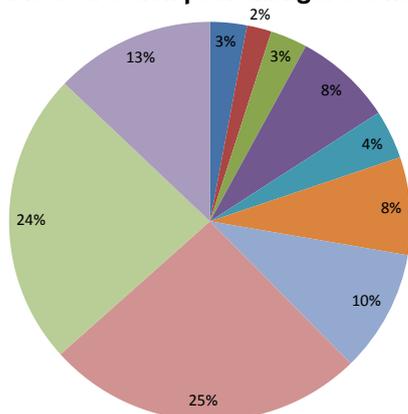
Non-motivations pour s'impliquer dans des initiatives locales



Les personnes qui disent connaître des initiatives n'y participent pas pour autant (81,5 %). Pour la majorité, ce serait trop contraignant (40 %). Ces contraintes sont essentiellement liées au sentiment d'être éloigné de là où ont lieu les initiatives ou bien à l'engagement individuel que ces initiatives représentent. Les autres ne se sentent pas intéressés ou concernés (36 %) ou disent manquer d'information (24 %).

Les personnes qui ont répondu au questionnaire pouvaient transmettre leurs **idées d'actions opérationnelles** pour impliquer les habitants dans la transition énergétique et changer les habitudes de consommation des énergies. Ces idées ont alimenté la réflexion du CdD et permis de construire les propositions du présent avis.

Pistes d'action pour changer ses habitudes



- aide publique (pour changer de véhicule ou pour faire des travaux d'amélioration de l'habitat)
- réduire les déplacements
- investir dans voiture moins polluante ou électrique
- covoiturage
- favoriser les modes doux (TC, pieds ou vélo)
- changement de pratiques de consommation : choix de produits moins énergivores
- investissement / travaux pour l'habitat
- changement de pratiques habitat (chuffage, électricité moins consommation)
- s'informer
- réduire les déchets (emballages)

2) Retours sur les ateliers collectifs : l'importance de prendre en compte le facteur humain dans les projets

Après cette analyse synthétique des questionnaires, le Conseil a pensé intéressant de la croiser avec les éléments qui ressortaient des **ateliers organisés le 23 juin 2016** lors de la rencontre d'acteurs pour mettre en évidence les différences et les points communs dans les motivations, freins et leviers explicités par les participants. Le questionnaire faisant plus appel aux pratiques individuelles fait peut-être davantage apparaître des motivations individuelles (l'aspect pratique, le prix) que les ateliers collectifs qui créent une émulation et des envies de « faire ensemble » puisqu'on est plusieurs autour de la table à envisager des solutions et à se projeter dans le futur. Pour le dire plus simplement, le questionnaire fait appel au « qu'est-ce que je fais-moi, maintenant et qu'est-ce que je suis prêt à changer ? » alors que l'atelier tend à amener un questionnement du type « qu'est-ce que nous pourrions faire ensemble, demain ? ».

35 personnes ont participé à cette rencontre parmi lesquelles des élus, des techniciens, des acteurs du territoire, des représentants d'associations et **19 habitants**.

La diversité des personnes présentes a permis de confronter des opinions différentes et d'en faire ressortir des idées complémentaires, intéressantes pour initier la démarche TEPOS sur le territoire.

L'ensemble des participants semblait prêt et motivé pour s'impliquer dans cette démarche TEPOS sur le territoire ; comme en témoigne la présence de ces habitants lors de l'atelier TEPOS de ViennAgglo du 10 octobre. Le Conseil de Développement a joué ici un rôle de relais et de fédérateur des citoyens autour de la question de l'énergie.

a. Le programme de la matinée était le suivant :

9h : **Table Ronde** « Changer de Comportement face à la Transition Énergétique : pourquoi et comment ? » Nicolas Fieulaine, Marie-Pierre Guicherd, Hervé Cuilleron

10h : **Ateliers** pour que chacun puisse s'exprimer et apporter des idées pour alimenter les propositions du Conseil (choix parmi 3 ateliers)

- Pourquoi changer de comportement ? (Identifier les motivations individuelles et collectives), animé par Laurence Monnet de RAEE
- Changeons de comportement pour nos achats, dans nos logements, pour nos déplacements (motivations-freins-propositions d'actions), animé par les membres du CdD
- Sommes-nous tous égaux face aux consommations d'énergies et aux changements de comportement ? animé par Robins des Villes

11h15 : Restitution des ateliers, questions et conclusion de Nicolas Fieulaine



ZOOM sur l'importance de la prise en compte du facteur humain dans les projets



Pour **Nicolas Fieulaine** chercheur en psychologie sociale à l'Université Lyon 2, les gens prennent de plus en plus conscience de leur environnement et il devient **indispensable d'intégrer le facteur humain dans tous les projets de territoire.**

Il explique que tout changement est analysé individuellement en fonction de ses propres perceptions, représentations, croyances, idéologies et autres. La vision et la perception de chaque individu sont également influencées par son environnement, son vécu, son éducation. Enfin, les objets influencent l'individu par les envies qu'ils génèrent. **Ainsi dans la conduite de projet, il convient de prendre en considération que les usages réels sont souvent différents de la réflexion technique du projet. Aussi, la prise en compte du facteur humain dans l'élaboration des projets gagnerait à progresser pour que les**

politiques publiques atteignent leurs objectifs.

Suite à la COP21, les objectifs des élus sont ambitieux et les plans d'actions peuvent être limités par les comportements humains. Le facteur humain complique les dispositifs et la mise en œuvre de ces projets. **Tout changement de comportement des publics visés passe par plusieurs étapes :**

- créer les infrastructures et informer
- sensibiliser la population par l'éducation et la persuasion, c'est-à-dire expliquer
- inciter par des actes de facilitation et d'influences
- renforcer les nouvelles habitudes en motivant et félicitant
- cibler avec des mesures d'ajustement et d'adaptation.

Pour que le changement soit effectif, **l'individu doit être en capacité d'identifier la problématique qui doit lui être proche, concrète et quotidienne et lui apporter des bénéfices.** Il faut :

- qu'il se sente concerné : être acteur, visualiser les conséquences de ses choix, ...
- qu'il se motive en identifiant le pourquoi de son action,
- susciter ses intentions en identifiant le comment faire,
- faciliter son passage à l'acte en proposant des choix.

Pour qu'il poursuive dans sa démarche de changement, l'individu doit y trouver un intérêt et une reconnaissance avec possibilité de progression. C'est ensuite qu'il partage par ses témoignages et essaime en créant des communautés, entre autres via les réseaux sociaux.

En préambule du lancement du processus de changement par le porteur de projet, pour une population moins volontaire, il est conseillé de :

- faire vivre une **expérience avant l'étape de sensibilisation,**
- **ne pas parler du long terme** qui peut décourager et engendrer une non-participation. En effet, le long terme peut faire peur. Il peut dissuader en particulier la population en manque de moyens, car le public en précarité sociale évite les problèmes.

Pour bien communiquer sur le projet et obtenir l'adhésion des citoyens, il est nécessaire :

- D'**ajuster la démarche** selon les niveaux de sensibilisation du public et son niveau de pratique, selon les milieux sociaux et culturels, selon les visions du monde et les perspectives. Il faut accepter que certains ne changent pas ;
- D'**identifier des profils** sans catégoriser les publics ;
- De disposer d'**outils d'aide à la décision** pour l'action publique ;
- De s'inscrire dans une temporalité longue donc **hiérarchiser les actions** ;
- De **favoriser l'expérimentation** ;
- D'identifier les objectifs, prioriser les cibles, **ajuster l'action**.

Il peut être utile parfois de commencer par des rencontres informelles. Il est nécessaire de bien cadrer l'action en évaluant la distance à parcourir par chacun ; une partie des inégalités est construite par l'action publique, les hommes politiques décideurs ont eux aussi à changer, à se projeter sur le long terme. Un changement sociétal est nécessaire.

Le CdD retient quelques conseils pour la mise en œuvre de projets impliquant les citoyens :

- Pour éviter d'être « donneur de leçon » face aux publics non sensibilisés : **travailler sur la nomination du projet** et sur ce que l'on présente de l'action publique pour la **valoriser et l'adapter**.
- Pour éviter la catégorisation sociale, **envisager des différences de l'action pour un objectif commun** et non des actions différentes pour des publics différents. **Les dimensions communes sont importantes pour gérer la diversité**, le commun est ce qui rassemble autour de l'action.
- Pour agir dans la durée il convient de **travailler sur les projets avec les habitants et avec un discours d'adaptation**. Amener les personnes à se projeter dans le futur et développer la pensée à long terme en s'appuyant sur les citoyens, les écoles, les acteurs locaux et les institutions. Faire du futur quelque chose d'inscrit dans les agendas pour que les risques de ce futur deviennent le problème d'aujourd'hui à élucider immédiatement.
- **La réussite d'un plan d'action dépend de l'appropriation des habitants. Il est important de s'appuyer sur les utilisateurs, les habitués, les convaincus... pour co-construire** le projet ou le plan d'actions en réseau avec les partenaires et acteurs du territoire. La co-construction est essentielle pour s'ouvrir à d'autres et changer les regards. Enfin, il est important de donner du temps au temps et de choisir les bons moments de communiquer.
- Il y a nécessité en amont d'évaluer le changement de comportement des publics et de l'envisager dès l'émergence d'un projet ou d'une action pour **anticiper et prévoir les adaptations**.
- Il est également important de considérer les jeux d'acteurs pour **jouer sur les motivations**.
- **L'accompagnement au changement doit se mettre en œuvre en amont des projets**, dans l'analyse de la demande et des besoins effectifs.
- **Les travaux de concertation en amont et en aval de l'action** permettent aux citoyens une marge de manœuvre pour personnaliser et s'approprier l'action.



Des retours d'expérience de la formation-action organisée par RAEE et à laquelle a participé Nicolas Fieulaine, le CdD retient les éléments suivants :

- **Sortir de son champ de compétences pour s'attaquer à la résistance au changement** et donc de réexaminer les projets « techniques » à la lumière de la psychologie de l'homme, de ses résistances pour enclencher une nouvelle dynamique permettant d'avancer sur le projet et de dépasser les blocages
- **Réinterroger ses présupposés** pour introduire le changement
- Interroger les **objectifs et leviers de l'action**
- **Donner du sens à l'action et trouver les bons relais** pour fédérer autour du projet
- **Observer et identifier les situations de changement et les cibles** pour formaliser les changements souhaités
- **Créer des outils et des méthodes adaptés** pour contextualiser, organiser la participation citoyenne, vulgariser, communiquer, évaluer et permettre d'adapter son action
- Repérer ce qui se joue et **respecter le temps de l'appropriation**
- **Inscrire l'action dans la durée.**

Pour illustrer la prise en compte du facteur humain et l'implication citoyenne dans les projets, le Conseil de Développement s'appuie sur deux exemples présentés ci-dessous et reproductibles sur le territoire de ViennAgglo.

ZOOM sur le développement du covoiturage en milieu rural



L'expérience du **développement du covoiturage en milieu rural** nous a été exposée par Marie-Pierre GUICHERD, animatrice Transport au Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais (SIMOLY). Le syndicat a fait le choix d'associer les citoyens dans son projet. Il regroupe 34 communes rurales, situées en périphérie des zones d'activités économiques de Lyon, Saint-Etienne et Roanne, soit 40 000 habitants environ. La topographie vallonnée du territoire limite les déplacements en mode doux. Ce territoire dispose de peu de transports en commun et n'est pas doté de gare ferroviaire. L'utilisation des véhicules personnels était un enjeu économique, social et environnemental pour ce territoire TEPOS. Les actions retenues ont été orientées essentiellement en faveur du développement du covoiturage domicile – travail.

En 2009, une plate-forme de covoiturage à l'échelle des Monts du Lyonnais a été créée. En octobre 2012, cette plate-forme a été intégrée dans celle du département du Rhône, puis dans celle de la Région en mars 2016. La sensibilisation des habitants par voie de communication s'est appuyée sur de nombreux outils (banderoles sur les routes, dépliants, autocollants, messages sur panneaux lumineux, vidéo courte pour les cinémas locaux, articles de presse, bulletins municipaux, stand d'information, animation dans les entreprises ...). Malheureusement, les études menées en 2012 et 2013 montraient que la pratique du covoiturage domicile / travail restait très limitée. Afin d'aller plus loin, dans sa démarche, le SIMOLY s'est fait accompagner par RhônAlpEnergie Environnement sur la prise en compte du facteur humain dans les projets pour agir sur le changement de pratiques et de comportements des citoyens. La démarche a permis de démontrer qu'il est **important d'adapter les messages que l'on veut faire passer à la cible que l'on veut toucher** (éviter un message trop général, contenant trop d'informations, importance des mots utilisés et de bien connaître sa cible). Il est nécessaire d'**offrir à chaque citoyen la possibilité de faire son choix de façon raisonnée** et pour cela il est utile d'en chiffrer le coût (par exemple, comparer le coût d'un déplacement seul dans sa voiture, en covoiturage, en bus et en auto-stop participatif).

ZOOM sur un projet collectif de production d'énergie renouvelable porté par les habitants



Hervé CUILLERON, président de la centrale villageoise de la Région de Condrieu, nous a présenté la démarche citoyenne pour la **création d'une centrale villageoise photovoltaïque**. Ici, les citoyens s'investissent localement dans un défi énergétique. C'est une des premières initiatives françaises qui **permet la reprise en main par chacun des choix énergétiques, de la production d'énergie renouvelable à la consommation**. Cette démarche engage l'ensemble d'un territoire à devenir acteur de son énergie. La société « Centrales Villageoises de la Région de Condrieu », créée après un long travail de concertation auprès des élus, acteurs locaux et habitants, a fédéré plus de 160 actionnaires citoyens dans son capital pour pouvoir réaliser sa première opération photovoltaïque sur la commune des Haies. La société de type coopératif, est administrée par un groupe d'habitants du territoire. Ce projet respecte l'identité architecturale

globale de la commune. Le choix d'implantation des panneaux a été débattu collectivement avec pour objectifs l'optimisation des toitures les mieux orientées. Chacune des installations est raccordée au réseau public de distribution d'électricité. Les panneaux photovoltaïques choisis pour ce projet sont de fabrication européenne garantissant leur recyclage en fin de vie. Des entreprises locales ont réalisé l'installation. En septembre 2014, 8 toits privés et publics dont l'école, la mairie et la salle polyvalente étaient équipés, pour une puissance de 76 kWc (Kilowatt crête) sur 500 m² et pour une production estimée de 85 MWh/an (Mégawatt heure) équivalente à la consommation annuelle d'électricité d'une trentaine de foyers. L'ensemble des travaux a coûté environ 170 000 €HT financés par 67% de prêt, 25% d'actions et 8% des comptes courants d'associés. Ce projet a eu le soutien de clubs d'investisseurs solidaires. Ce modèle est reproductible avec pour objectif de créer plusieurs autres centrales de ce type.

Cette démarche symbolise la capacité des habitants à faire émerger et à mettre en œuvre des projets collectifs.

Ces trois interventions ont souligné l'importance de prendre en compte le facteur humain dans la conception des projets et d'impliquer les habitants dès l'émergence des actions et tout au long des étapes d'un projet pour réussir des démarches énergétiques.

c. Les enseignements des ateliers

Les invités ont eu le choix de participer à l'un des trois ateliers collectifs proposés par le Conseil de Développement.

Le premier consistait à réfléchir autour de la question : Pourquoi changer de comportement ?

Le second a permis aux participants d'exprimer leurs habitudes, leurs motivations et leurs freins à changer leurs habitudes d'achats, dans leur logement et lors de leurs déplacements.

Le dernier interrogeait les personnes sur les inégalités face aux consommations d'énergies et aux changements de comportement.

Chaque atelier a permis d'identifier des idées d'actions à conduire auprès des habitants, dont le CdD s'est inspiré pour établir ses propositions dans le présent avis.

‡ [Synthèse des ateliers de la rencontre acteurs du 23 juin 2016 en Annexe 11]

Des ateliers, le CdD retient les éléments suivants :

- Pour faire adhérer les habitants, il semble important de parler de **changer de pratiques** plutôt que de comportement, terme qui peut être mal perçu ;
- Il convient de changer de pratiques face à la transition énergétique pour **construire l'avenir**, transmettre et partager un **cadre de vie respecté** en limitant la **raréfaction des ressources** ;
- La place importante des **économies financières** tant pour éviter une dépendance vis-à-vis des pays producteurs d'énergie que pour motiver les changements de pratiques des habitants ;
- La nécessité d'**adapter l'action aux diversités** de la population ;
- Planifier des **actions de grande ampleur** et à fort investissement pour traiter de la question de la production, **sans négliger l'accompagnement de « petites actions » simples, accessibles et réalistes** impactant le quotidien et les pratiques de chaque habitant et usager du territoire ;
- L'importance d'une **communication précise, variée, adaptée** pour tous, afin de rendre visible et lisible la démarche, de conforter les habitants dans leur engagement, de sensibiliser les personnes plus en retrait, de motiver par l'exemple ...



3. Constats généraux sur les pratiques et comportements des habitants

du territoire : habitudes, freins, inégalités

De ses quelques mois d'investigations et de « diagnostic citoyen », le Conseil de Développement a fait les dix constats suivants.

1. **Les consommations d'énergies** des habitants du territoire relèvent d'habitudes, d'obligations ou d'impossibilités :

- Les habitudes sont souvent liées à des raisons de facilité, de rapidité, de confort voir de routine.
- Les obligations relèvent de la méconnaissance d'autres modes de comportements ou des priorités dictées par les conditions de vie telles que la famille, le travail, etc ...
- Pour ce qui est des impossibilités, certains habitants n'ont pas la possibilité de changer leurs pratiques. Ce sont par exemple les ruraux qui n'ont que la voiture pour les déplacements longs avec peu de possibilités de covoiturage. Ce sont les habitants en situation précaire dont la seule préoccupation est de subsister ou parvenir dans le temps.

2. **L'aspect financier** conditionne les comportements actuels et apparaît comme le **principal critère incitatif au changement de comportements, en vue de la protection de l'environnement.**

3. Si « **les valeurs environnementales** » semblent être la seconde motivation des habitants à changer de pratique, le Conseil reste prudent, tenant compte du fait que les personnes ayant répondu au questionnaire et celles s'étant déplacées pour la rencontre acteurs, sont probablement des citoyens sensibilisés sur le sujet.

4. **Pour leurs achats**, comme cela peut paraître évident, les habitants de ViennAgglo fonctionneraient ainsi :

- deux modes distincts selon qu'ils vivent en milieu rural ou urbain
 - › Rural : regroupement des achats et plutôt déplacement en voiture
 - › Urbain : déplacement en mode doux ou Transports en Commun, plutôt pour des achats en commerces de proximité et sur les marchés

- deux types de clientèle :

- › Les clients qui font l'ensemble de leurs courses ménagères et alimentaires au supermarché le plus proche
- › Les clients qui préfèrent les achats de produits locaux (commerçants, producteurs, marchés ...) et les complètent via internet (drive) ou dans les supermarchés

Leurs freins à changer de pratiques sont :

- Coûts des produits
- Lieu de résidence
- Déplacements parfois obligatoires qu'ils ne peuvent abandonner malgré leur volonté

5. **Dans leur logement**, il existe les habitants sensibles à l'environnement et ceux qui sont plus motivés par les économies financières. La notion de confort est également différente selon les personnes.

Leurs freins à changer de pratiques sont :

- Difficultés personnelles
- Mauvaises représentations des économies d'énergies (perte du confort, retour en arrière, ...)
- Raisonnements individuels
- Efforts financiers, coût des investissements et difficulté du retour sur investissement
- Dépendance aux pratiques des voisins dans les logements collectifs (ex : chauffage), communication souvent difficile

6. **Pour leurs déplacements**, les habitants privilégient la voiture pour des questions de confort d'utilisation ou d'absence d'autre solution. Ils utilisent plus facilement les autres moyens de transports dès lors qu'ils habitent en ville.
- Leurs freins à changer de pratiques sont :
- Volonté de ne pas changer de moyen de transport
 - Coût élevé des véhicules électriques
 - Transports en commun peu pratiques
 - Voies cyclables peu développées et mal sécurisées
 - Manque de fiabilité des trains.
7. Dans un territoire en partie rural, comme celui de ViennAgglo, les **inégalités territoriales face à la transition énergétique** apparaissent. Ce qui ressort majoritairement, est une inégalité d'accès aux services entre les habitants des communes urbaines, périurbaines et rurales pour deux raisons majeures :
- Des communes qui deviennent essentiellement résidentielles et des habitants qui subissent l'éloignement vis-à-vis des « centres urbains » qui concentrent l'ensemble des services
 - La dépendance à la voiture et le manque de transports publics en territoire rural
8. **Les inégalités sociales face à la transition énergétique sont diverses**. L'accès aux moyens pour changer de pratiques se révèle très inégalitaire en fonction de l'âge et de la classe sociale. Le groupe a entendu comme moyen de changer de pratiques :
- L'accès à des savoir-faire et des infrastructures tels qu'Internet
 - L'accès aux choix et à l'information (par exemple : la barrière de la langue)
 - L'accès aux produits innovants en matière d'énergie (matériaux, produits ménagers etc.) qui représentent un investissement prohibitif pour les ménages modestes (inégale résistance à la société de consommation)
9. **Les inégalités de genres face à la transition énergétique** sont également à considérer. Beaucoup d'études tendent à prouver que la « ville durable » est conçue par et pour les hommes.
- Exemples :
- la suppression de l'éclairage en ville pour économiser de l'énergie peut amener des femmes à se sentir mal à l'aise dans des espaces publics
 - les transports en commun sont des lieux où les inégalités sont fortes et le risque de harcèlement est plus présent
 - les femmes s'occupent encore aujourd'hui majoritairement des enfants, ce qui complique au quotidien les déplacements en transports en commun ou modes doux
10. Il convient enfin de noter que les inégalités d'accès à la transition énergétique sont complémentaires mais différentes des difficultés issues de la **précarité énergétique**. La loi reconnaît la précarité énergétique comme « *une difficulté à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ». Lors de la présentation du diagnostic en Comité de Pilotage, le Conseil de Développement a noté l'importance de la facture énergétique (habitat + transport) pour les ménages qui supportent près de la moitié des dépenses énergétiques du territoire. Dans le détail, la dépense moyenne annuelle de carburant par ménage s'élève entre 700 et 1550 € pour les besoins en mobilité quotidienne et le budget moyen pour les consommations énergétiques de l'habitat s'élève entre 900 et 2200€ par an. Aussi, le CdD retient que **11 % des ménages est en précarité énergétique sur le territoire de ViennAgglo** et que sur les communes de Vienne, Seyssuel, Reventin-Vaugris, Saint Sorlin de Vienne, Luzinay, Serpaize et Pont-Évêque ce taux oscille entre 13 à 20%.

Aussi, le CdD retient que 11 % des ménages est en précarité énergétique sur le territoire de ViennAgglo et que sur les communes de Vienne, Seyssuel, Reventin-Vaugris, Saint Sorlin de Vienne, Luzinay, Serpaize et Pont-Évêque ce taux oscille entre 13 à 20%.

Enfin, tenant compte du territoire et au regard de son point de vue citoyen, **le Conseil de Développement retient trois constats primordiaux pour lesquels il espère une attention particulière de la part de ViennAgglo et auxquels il souhaite apporter des réponses dans les propositions à suivre :**

- La nécessité d'envisager des **solutions énergétiques** (réductions des consommations et production) **simples, adaptées aux différents publics et accessibles financièrement**
- La nécessité **d'impliquer les habitants** dans le plan d'actions TEPOS et de **leur donner les moyens et le temps de s'approprier la démarche**
- **Le rôle primordial de la communication à tous les stades de la démarche et des projets** (lisibilité, compréhension, sensibilisation, motivation, information, encouragement, reconnaissance...)



1. Préconisations préalables à l'élaboration du plan d'action TEPOS

Il apparaît important pour le Conseil de Développement que **ViennAgglo intègre la prise en compte du facteur humain dans la démarche TEPOS, lors de la conception du plan d'actions et la réalisation des projets.** Sur la question des énergies, ViennAgglo accompagnée du CdD pourrait **participer à la formation-action de RAEE** pour définir et mettre en place une action du plan d'actions TEPOS à l'adresse des habitants du territoire.

Le CdD considère que pour accompagner le changement de comportements dans la démarche TEPOS, le plan d'actions devra **tenir compte des diversités et des inégalités** et être en mesure de proposer **des actions communes qui s'adaptent aux différentes cibles** : « envisager des différences de l'action pour un objectif commun et non des actions différentes pour des publics différents ».

Par exemple, en ce qui concerne la promotion des modes doux de transport, une action peut se décliner en réunion plénière sur ce thème organisée par le CdD ou en réunion publique organisée par ViennAgglo (les personnes déjà sensibilisées se déplaceront) et en test des vélos électriques dans différents quartiers et communes (ViennAgglo va à la rencontre d'un public sensibilisé ou non éventuellement accompagnée du CdD).

Ces actions devront également **tenir compte des critères et des motivations auxquels les habitants sont sensibles.** Le chemin du changement de comportement en vue de la protection de l'environnement sera long. Nous devons admettre que nous ne réglerons pas l'ensemble de cette thématique et nous devons faire des choix. Le changement sera à vitesses variables en fonction de la diversité et des différences des habitants. **Cette diversité et ces différences imposeront autant de moyens et d'outils adaptés aux actions et à la communication.**

Pour faciliter la mise en œuvre du plan d'actions TEPOS et favoriser une adhésion rapide des habitants, suivie d'un effet « boule de neige », **les premières actions devraient s'adresser aux citoyens adhérant totalement à cette thématique** afin de mieux aboutir à des résultats positifs et mesurables. **Ces résultats serviront d'exemples** pour les habitants moins ou non convaincus de la nécessité de s'impliquer dans la démarche de la transition énergétique. La mesure des résultats maintenue dans le temps permettra d'enregistrer les évolutions et d'orienter la poursuite des actions. Les élus du territoire sont engagés dans une démarche de développement durable, sachons leur emboîter le pas en entraînant le maximum d'habitants.

Au regard des échéances de la démarche TEPOS à l'horizon 2050, afin également de permettre aux habitants de s'approprier la démarche et les actions, de leur laisser le temps de les mettre en œuvre et de progresser, le Conseil souhaiterait que ViennAgglo retienne des **projets pérennes pour l'élaboration du plan d'actions.**

Enfin, le Conseil souligne l'importance **d'intégrer les enfants dans cette démarche territoriale à l'horizon 2050.** Si les jeunes sont des vecteurs de communication influant sur leurs parents, ils sont également les consommateurs de demain. Des actions à l'adresse des enfants dans les écoles, des actions communes à tous mais différenciées et adaptées à la diversité de ceux-ci sont indispensables au plan d'actions TEPOS.



2. Les propositions concrètes du CdD s'articulent autour de 2 axes

› Ce qui relève de la **lisibilité de la démarche** et de la manière pour ViennAgglo de **mobiliser les habitants**

› Des idées d'**actions opérationnelles** permettant de **diminuer les consommations** d'énergies des habitants et de **produire des EnR**

1) Rendre lisible la démarche et mobiliser les habitants du territoire

Avant de mettre en œuvre des actions adressées au grand public, il semble indispensable que ViennAgglo s'accorde du temps pour **rendre lisible et compréhensible par tous** la démarche TEPOS et par conséquent que la collectivité vise à **mobiliser la majorité des habitants**.

La communication est l'outil de base pour atteindre cet objectif, **elle doit être une priorité** pour ViennAgglo. Pour le Conseil de Développement, il convient de **définir une stratégie de communication** :

- ciblée et différenciée (prenant en considération les disparités sociales et territoriales, ainsi que la précarité énergétique, les publics visés, ...),
- quantifiée et chiffrée avec des exemples,
- percutante et innovante.

Cette stratégie doit pouvoir s'appuyer sur **différents outils visuels et sonores** (affichage, flyers, kakemono, reportages photos et vidéos, réunions publiques, articles...)

La création d'une **charte graphique**, commune à tous et utilisée par l'ensemble des opérateurs et acteurs lors de communication relative à TEPOS, est incontournable

Cette communication doit trouver sa place **à toutes les étapes** de présentation de la démarche, de lancement des projets, d'information en cours de réalisation, de restitutions, d'évaluation...

Pour mobiliser le grand public, plusieurs initiatives sont envisageables :

- Mettre les gens en lien

- Réaliser des **ateliers de co-construction de projets avec les habitants** à l'échelle des quartiers / communes, en les sollicitant et en les accompagnant pour qu'ils s'approprient et participent aux actions opérationnelles (Ex : Jardin Partagé) et projets (Ex : Centrales Villageoises)
- **Identifier des relais moteurs** dans chaque quartier, commune, entreprise et les mettre en réseau afin d'organiser des rencontres avec ces relais pour le suivi des actions et projets, pour du partage d'expériences...
- **Organiser des rencontres entre habitants et citoyens témoins** dans les différents quartiers et les communes rurales pour leur **faire découvrir et partager des expériences concrètes et convaincantes** comme la visite de lieux (logements, jardins...), la dégustation de produits locaux, le test de vélos électriques...



- Communiquer par l'exemple, valoriser l'existant et les initiatives locales pour essayer les projets

- Démontrer les gains financiers qu'une action peut engendrer (Ex : Défi Familles à Énergie Positive)
- Mettre en évidence la valorisation du patrimoine immobilier après la réalisation de travaux de rénovation énergétique (Ex : Faire intervenir un spécialiste financier sur le sujet lors d'une réunion publique)
- Recenser les habitations qui ont fait l'objet d'aménagements et organiser des visites dans des « maisons témoins »
- Organiser un réseau des initiatives locales, communiquer sur son existence et sur les actions de chacun

2) Des idées d'actions opérationnelles

Le CdD a identifié plusieurs enjeux clés pour ViennAgglo pour favoriser les changements de pratique et impliquer les habitants dans la démarche TEPOS. Ces enjeux pourraient être les grands thèmes de fiches actions TEPOS relatives à la participation citoyenne et intégrer les idées d'actions émises ci-dessous.

- Informer et communiquer

Concernant **les solutions pour réaliser concrètement des économies d'énergies**, le CdD constate qu'il y a peu d'information, que celle-ci est dispersée entre les différentes structures (collectivités, opérateurs, AGEDEN, ANAH ...) et difficile à trouver, que les outils sont peu ou mal connus et qu'il n'est pas simple en tant que citoyen d'avoir une vision claire et neutre des solutions à mettre en œuvre.

Pour remédier à ce problème, ViennAgglo pourrait :

- › **Créer des fiches infos synthétiques à destination du grand public**, diffusées par les opérateurs, collectivités, acteurs et téléchargeables sur le site internet de ViennAgglo pour répondre clairement et simplement aux questions que peuvent se poser les habitants au sujet des économies d'énergies (quelles solutions pour isoler son logement ?, à qui s'adresser ? comment s'y prendre ? conditions, délais ... ?)
- › **Organiser des réunions publiques d'information et de sensibilisation** au travers d'un cycle d'information à l'échelle communale, avec l'appui du Conseil de Développement



Ces fiches et réunions utiles à une meilleure visibilité et compréhension de tous pourraient être conçues par thèmes, par exemple :

- les aménagements à apporter dans les logements et les aides publiques mobilisables (différencier les propriétaires des locataires, les petits aménagements des gros investissements)
- les bonnes pratiques au quotidien
- produire de l'énergie solaire chez soi
- les consommations électriques du gros électroménager (comment lire les étiquettes, ...)
- ...

- › Améliorer l'information sur l'existence et les permanences du **point info énergie de l'AGEDEN**
- › **Communiquer et sensibiliser le grand public aux éco gestes**, au travers de différents supports, par des messages courts, simples et percutants (par exemple: je baisse mon chauffage de 1°C et j'économise 7% d'énergie). Les messages pourraient être préparés avec le soutien du CdD. Diffuser largement le guide des éco-gestes.

Il semble indispensable également pour le CdD d'améliorer la communication sur les **services existants en matière de déplacements** qui sont peu connus et utilisés :

- › Informer de manière plus ciblée et concrète sur l'**organisation des Transports en Communs dans les communes rurales**
- › Communiquer sur le **site de covoiturage** de l'Agglomération. À l'instar de l'offre privée type Blablacar, il semble nécessaire de rendre plus lisible et rapidement accessible ce service via internet.

- Limiter les déplacements individuels motorisés et favoriser les modes doux de transport

- › Améliorer la **sécurité des cyclistes et développer les cheminements cyclables** notamment vers les commerces de centre-ville et centre-bourg (cf avis vélo du CdD)
- › Compléter l'**offre de mise à disposition de vélos** pour les habitants avec de la location à la semaine, au mois ou à l'année comme pour les entreprises
- › Identifier et rendre visible des **aires de covoiturage** dans toutes les communes et mettre en place l'**autostop local**
- › Proposer de **joindre le lien de covoiturage sur les convocations** pour l'organisation de réunions sur le territoire (agglo, communes, institutions, entreprises, associations...)
- › Proposer de tester l'**auto-partage en communes rurales**
- › Former à l'**éco conduite**
- › Favoriser le **télétravail** et traiter de ce sujet avec les entreprises du territoire afin de les sensibiliser à l'intérêt énergétique
- › Développer les **conciergeries de village** pour éviter la multiplicité des déplacements



- Faire ensemble et Mutualiser



- › Inciter les communes à mettre à disposition des parcelles de terrain pour **développer les jardins partagés** y compris dans les communes rurales où les logements collectifs se développent
- › Initier puis faciliter la **mise en réseau des habitants pour les échanges de biens et de services** à l'échelle des quartiers, lotissements, immeubles. Il conviendrait de s'appuyer sur l'expérience du Service d'Échange Local de Vienne (SEL) et d'élargir à l'échange de biens (jeux, outils, électroménager, ...)
- › Accompagner les projets citoyens de **production collective d'énergie renouvelable** (Ex : centrales villageoises photovoltaïques)

- Permettre aux habitants d'agir à moindre coût



- › Initier en direction du grand public des **actions sans investissement ou avec très peu d'investissement**
- Campagne de dons de LED en partenariat avec EDF
- Campagne de dons de programmeurs sur prises
- ...
- › Négocier des **tarifs de groupes** et/ou organiser des **commandes groupées** (panneaux photovoltaïques, poêles, matériaux pour des travaux de rénovation énergétique, vélos ou voiture électrique, ...) pour permettre aux habitants d'obtenir des tarifs plus bas sans solliciter d'aide financière de ViennAgglo.
- › Repenser la **participation de ViennAgglo aux travaux de rénovations énergétiques** pour pallier aux limites du dispositif actuel qui est conditionné aux critères de l'ANAH. Les plafonds de ressource et la nécessité de réaliser des économies énergétiques supérieures à 35% limitent fortement les conditions d'éligibilité aux aides, évinçant les habitants qui auraient l'intention et un peu plus les moyens de réaliser ces aménagements. Un dispositif propre à ViennAgglo intégrant des critères d'éligibilité plus larges, permettrait également d'agir au-delà des trois ans de l'OPAH.
- › Inciter les habitants à **planter des arbres** sur les zones en friches, le bois étant une des bases des énergies renouvelables.

- Simplifier et faciliter les démarches des habitants



- › **Clarifier les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.** Différentes structures, aides financières ... existent pour accompagner la rénovation énergétique des propriétaires. Ceci est complexe pour les habitants. Il conviendrait de clarifier le sujet et la communication (par exemple avec les fiches info communes, rédigées et diffusées par tous les acteurs concernés)
- › **Accompagner les familles pour limiter la précarité énergétique** (rencontres lors de cycles d'information, accompagnement individuel au domicile des familles, actions avec les bailleurs sociaux). Dans le cadre du PCET, Advivo, ViennAgglo et la Ville de Vienne ont mené de juin 2014 à janvier 2015, une action expérimentale de sensibilisation aux économies d'énergie dans le logement social en quartiers prioritaires avec certains locataires. Cette action a été confiée à INOER pour aider 72 familles à réduire leur consommation énergétique. Tou(te)s les locataires sauf 1 sont favorables et reconnaissant(e)s de ce type d'action qu'ils jugent utile.
- › **Former à la bonne utilisation du bois énergie** qui est présent dans de nombreux foyers en milieu rural

3. L'appui du CdD à un projet citoyen de production d'énergie renouvelable

Il existe différentes **formes de participation citoyenne pour permettre aux habitants de contribuer à la production d'énergies renouvelables** :

- La participation au financement des projets et de leurs investissements
 - › Plateformes de financement participatif (Crowdfunding)
 - › Financement participatif par le biais des tiers-investisseurs (Énergie partagée - Lumo)
- Clubs d'investisseurs
- Sociétés Locales de Projets pour des projets territoriaux et des consommations locales en partenariat avec des opérateurs privés lors d'ouverture du capital (expl : logement advivo/subsol le développeur/ énergie partagée le tiers-investisseur/fonds régional oser)
- La création de Centrales Villageoises Photovoltaïques

Un Collectif Citoyen pour la Transition Énergétique s'est créé sur le territoire de ViennAgglo avec des habitants de Villette de Vienne et d'autres communes avoisinantes.

Il a sollicité le maire de Villette de Vienne, Bernard Louis, pour envisager le lancement d'un projet de centrale villageoise photovoltaïque. Une rencontre a été organisée en mairie le 20 juin 2016 en présence de :

- Bernard Louis, maire de Villette de Vienne
- Isidore Polo, Vice-Président en charge de l'environnement
- Mustapha L'Haoua, chargé de mission Plan Climat – TEPOS
- Noémie Poise, chargée de mission pour le développement des centrales villageoises - RAEE
- M. Brouillet de la Chambre d'Agriculture
- Karine Le Borgn', chargée de mission du Conseil de Développement
- 4 habitants du collectif



À noter que cette rencontre est à l'initiative de Madame Tardy, représentante du Collectif Citoyen. En Isère plusieurs territoires sont volontaires pour créer des centrales villageoises. ViennAgglo ne s'est pas encore positionnée sur son choix d'accompagner des démarches participatives ou de privilégier des projets avec un tiers-investisseurs. Un Diagnostic des gisements photovoltaïques a été réalisé par ViennAgglo et porté à connaissance des élus.

La démarche de **Centrales Villageoises Photovoltaïques** a été créée en 2010 par RAEE et les Parcs Naturels Régionaux (PNR). Elles consistent en de la location de toitures pour l'installation de panneaux photovoltaïques permettant de vendre de l'électricité sur le réseau. Les projets pour le respect du patrimoine naturel et bâti doivent être participatifs et contribuer au développement durable pour bénéficier de financements régionaux et européens. Les territoires d'implantation sont repérés en réunions publiques. Pour installer une Centrale Villageoise, il convient de créer une société locale qui investit pour l'aménagement et gère les projets (par exemple une Société par Actions Simplifiées (SAS)). Le territoire d'implantation est choisi librement par les actionnaires de la société dès lors qu'il y ait une cohérence géographique et économique, s'appuyant sur de réels bassins de vie ainsi qu'un accord entre les différents acteurs (usagers et collectivités).

Lors de cette rencontre, Noémie Poise de RAEE a présenté les étapes nécessaires à un tel projet :

1. sensibilisation des élus et décision sur la stratégie locale de développement
2. quatre phases de développement sur 24 mois environ

- émergence du projet (renseignement, adhésion au modèle économique, travail institutionnel, décision sur accompagnement et financement, réunions publiques par bassins de vie ...)
- animation de deux groupes de travail (technique et juridique/financier) pour monter le projet
- développement (choix de l'opérateur, demande de raccordement, demandes techniques, choix de l'installateur, capitalisation /financement participatif et emprunt...)
- réalisation (contrats, baux, réalisation technique et mise en service)

Lors de l'atelier TEPOS du 10 octobre 2016, le Collectif Citoyen pour la Transition Energétique ainsi que le CdD de ViennAgglo étaient invités avec d'autres habitants acteurs et partenaires à échanger autour de la question des projets d'Énergie Renouvelable électriques et de la participation citoyenne.

Le sujet des Centrales Villageoises Photovoltaïque a largement été abordé et a retenu l'attention des participants. **Si le choix des élus venait à se porter sur l'accompagnement de démarches participatives pour développer la production d'EnR sur le territoire, le projet de centrale villageoise photovoltaïque pourrait voir le jour sur ViennAgglo.**

L'aspect citoyen et collectif de cette démarche a plusieurs intérêts :

- elle est à l'initiative des habitants
- elle implique les différentes parties (habitants, collectivités, investisseurs ...) qui co-construisent le projet et le gèrent ensemble équitablement
- elle permet d'impliquer les habitants sur le champ de la production d'EnR et pas seulement sur les économies d'énergies
- elle permet différents niveaux d'implication des habitants (investissement, location de toiture ou les deux)
- elle offre l'opportunité de sensibiliser aux économies d'énergies et au développement durable des personnes initialement intéressés par l'aspect économique de la démarche
- elle est l'illustration d'une action visible faite par les habitants
- elle est reproductible sur tout le territoire de ViennAgglo.

Cette initiative pourrait se concrétiser avec l'appui de ViennAgglo. Le cas échéant, le Conseil de Développement pourrait accompagner le Collectif Citoyen sur le champ de participation (organisation des réunions publiques d'information et sensibilisation des habitants, repérage des citoyens intéressés, relai du projet sur le territoire ...).



Afin de **rendre lisible et accessible la démarche TEPOS** de ViennAgglo, de **sensibiliser les habitants** et leur permettre de s'approprier et mettre en œuvre le plan d'actions, le CdD a mis en avant la nécessité de bien **prendre en compte le facteur humain dans la démarche et la construction des projets et actions**. Ce dernier aurait intérêt à être intégré à la stratégie de communication, essentielle à la réussite de la démarche. **Les actions devront être adaptées pour prendre** en compte la diversité et les inégalités face à la transition énergétique. Par ailleurs, pour convaincre et mobiliser, ViennAgglo devrait concevoir son plan d'actions en s'appuyant sur les **motivations** des habitants qui sont **principalement financières**.

Même si ViennAgglo a vocation à concentrer ses moyens sur les grands investissements permettant de réduire les consommations d'énergie et le développement d'ENR du territoire, il paraît essentiel que la collectivité mobilise ses habitants en lançant ou accompagnant des actions simples qui touchent le grand public au quotidien.

Le Conseil de Développement se tient à la disposition de ViennAgglo pour favoriser l'implication des habitants dans la démarche TEPOS, notamment en l'aidant à mieux prendre en compte la participation citoyenne dans ses projets, en s'associant à la communication (relai auprès des habitants), en accompagnant les projets citoyens type centrale villageoise photovoltaïque et en s'impliquant dans le suivi de la démarche TEPOS.

Le Conseil de Développement insiste fortement sur la très **importante place des enfants dans la Transition Énergétique**. Il convient de faire prendre conscience aux habitants, élus, acteurs économiques et plus généralement à l'ensemble des intervenants, de l'héritage que la société d'aujourd'hui va leur laisser et d'entamer rapidement les actions correspondantes. Il est, en effet, indispensable de véhiculer un discours et une attitude positifs auprès des plus jeunes qui seront les adultes en action de demain. C'est en les impliquant dès à présent, en les formant aux bonnes pratiques et bons réflexes et en faisant en sorte que la Transition Énergétique devienne une évidence pour eux, que nous agirons pour que la question de l'Énergie ne soit plus un problème majeur et que nous atteindrons les objectifs de TEPOS.

LEXIQUE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AGEDEN : Association pour le Gestion Durable de l'Énergie
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CEREMA : Centre d'Étude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CdD : Conseil de Développement
EnR : Énergies Renouvelables
GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat
Loi LAURE : Loi sur L'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie
Loi TECV : Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte
PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
PCET : Plan Climat Énergie Territorial
RAEE : RhonAlpÉnergie Environnement
SAS : Société à Actions Simplifiées
SEL : Service d'Échange Local
SIMOLY : Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais
TEPOS : Territoire à Énergie Positive
TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

LIENS WEB

PCET de ViennAgglo http://www.paysviennois.fr/IMG/pdf/plan_actions_PCET_2013_bd.pdf
Appel à projet TEPCV <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Territoires-a-energie-positive-.html>
Appel à manifestation d'intérêt TEPOS <http://www.territoires-energie-positive.fr/bul/actualites/appel-a-manifestation-d-interet-territoires-a-energie-positive-en-rhone-alpes>
Loi TECV <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/8/17/DEVX1413992L/jo/texte>
ADEME <http://www.ademe.fr/> + lien vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=RAhEoxPf8f4>
AMAP du pays viennois <http://www.amap-vienne.org/v3/>
Nourriture à Partager Vienne <https://fr-fr.facebook.com/nourriturepartagervienne/>
Panier Fraicheur TER <http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/services/paniers-fraicheur>
Défi Familles à énergie positive <http://www.familles-a-energie-positive.fr/>
Association Robins des Villes <http://www.robinsdesvilles.org/>
RAEE <http://www.raee.org/fr>
AGEDEN <http://www.ageden38.org/>
CEREMA <http://www.cerema.fr/>
CAUE <http://www.caue69.fr/>
ANAH <http://www.anah.fr/>
100%TEPOS <http://www.territoires-energie-positive.fr/reseau>
Simoly <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/>
Énergie partagée <https://energie-partagee.org/>
LUMO <https://www.lumo-france.com/>
SUBSOL <http://www.subsol.fr/>
Centrale Villageoise de la Région de Condrieu <http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/region-de-condrieu-pilat>
CdD Grand Lyon <http://cdd.millenaire3.com/>
CdD Grenoble <http://c2d.lametro.fr/>
Vidéo Fanny Lalot <https://www.youtube.com/watch?v=zbp54Xhz420>
Famille zéro déchet <http://www.famillezerodechet.com/>

1. Délibération du Conseil Communautaire du 19 juin 2014 - p.35
2. Délibération du Conseil Communautaire du 6 novembre 2014 - p. 38
3. Courrier de soutien du CdD à la candidature TEPOS du 23 octobre 2014 - p. 40
4. Lettre de saisine du 3 décembre 2015 - p. 41
5. Chronologie des réunions et réflexions du Conseil - p. 43
6. Questionnaire Grand Public - p. 45
7. Liste des structures relais contactées - p. 50
8. Invitations aux rencontres acteurs - p. 52
9. Diaporama de présentation de la rencontre acteurs du 23 juin 2016 - p. 54
10. Synthèse de l'analyse du questionnaire - p. 63
11. Synthèse des ateliers de la rencontre acteurs du 23 juin 2016 - p. 65

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS VIENNOIS**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 14-176

SEANCE DU 19 JUIN 2014

DATE DE LA CONVOCATION : 12/06/2014
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 41

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, Mme Michèle CEDRIN, Mme Elisabeth CELARD, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Mari Carmen CONESA, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAITA, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, M. Pierre LANGLAIS, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Norman MECHIN, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, M. Isidore POLO, Mme Claudine RIVOIRE, M. Philippe ROMULUS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Tiphaine VONSENSEY.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. Manuel BELMONTE à M. Thierry KOVACS, Mme Michèle PONCE à M. Sylvain LAIGNEL.

ABSENT : M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

Rapporteur : M. POLO

OBJET : **ENVIRONNEMENT** – Plan Climat : Engagement de ViennAgglo dans la démarche TEPOS, Territoire à Energies POSitive, en vue de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt Ademe /Région Rhône Alpes

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Plan Climat Energie Territorial, initié conjointement par la Ville de Vienne, le bailleur social Advivo et ViennAgglo a été adopté en Conseil communautaire le 14 novembre 2012.

Le plan d'action comporte un double engagement, avec d'une part une recherche d'exemplarité de ViennAgglo sur son propre fonctionnement et son patrimoine, et d'autre part un rôle de pilote d'une dynamique territoriale cohérente en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux. Ceci tant dans les domaines de l'agriculture, de l'économie, des transports, de l'urbanisme que de son propre patrimoine.

Dans ce cadre, ViennAgglo s'est engagée, conformément aux objectifs fixés par l'Europe et la France pour 2020, à réduire d'au moins 20 % les émissions de CO2, de 20 % les consommations d'énergie et à porter à 20 % la part des énergies renouvelables sur son territoire.

Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes, a adopté en avril 2014 le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie) qui fixe également des objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre aux horizons 2020 et 2050 et propose une planification pour atteindre ces objectifs en recherchant notamment des synergies avec les collectivités territoriales.

A ce titre, la Région, en lien avec l'Ademe, a lancé un appel à manifestation d'intérêt « Territoires à énergie positive » (TEPOS) pour accompagner des territoires pilotes qui s'engagent sur une trajectoire permettant d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

Les porteurs de ce projet régional partagent l'idée que l'engagement dans une telle démarche est bénéfique en termes d'économie et de développement local par la création d'activités et d'emplois locaux et par les dépenses évitées, et en termes d'enjeu social par une meilleure prise en compte des enjeux liés à la précarité énergétique.

L'objet de l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS est de sélectionner des territoires démonstrateurs répondant à la définition de « bassin de vie » afin que les atouts et les faiblesses des zones urbaines et des zones rurales en matière de transition énergétique soient complémentaires, les premiers disposants de gisements d'économies d'énergie et les seconds de potentiels en énergies renouvelables plus importants.

Les territoires lauréats bénéficieront de conditions prioritaires d'accès aux dispositifs régionaux et concentreront les efforts portés par la politique énergie de la Région.

Il est également important de noter que les financements européens, dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020, seront fléchés prioritairement par la Région, autorité de gestion, sur les territoires reconnus TEPOS sur la base du maillage territorial des CDDRA.

Par ailleurs, le dispositif de soutien TEPOS prévoit le financement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) au taux d'aide de 80 % dans la limite d'un plafond de subvention de 100 000€. Cette AMO, pour la première phase de 3 ans, serait consacrée à des missions d'études complémentaires, de préparation de programmes d'actions et d'accompagnement à la mise en place d'actions.

Fort de son rôle de porteur d'une dynamique territoriale, reposant sur un travail partenarial dans de nombreuses compétences qu'elle exerce, notamment de la mise en œuvre du PCET, ViennAgglo propose donc de s'engager dans une démarche de transition énergétique, avec comme objectif de s'engager sur une trajectoire permettant d'atteindre en 2050 l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales.

Ainsi, il est proposé de déposer un dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS avant la date limite du 15 novembre 2014. Ce dossier fera l'objet d'un large travail collaboratif entre les trois entités initiatrices du PCET (Vienne, ViennAgglo et Advivo) mais également avec toutes les composantes de son territoire : 17 autres communes de ViennAgglo, les acteurs socio-économiques...

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, V^{ème} partie « coopération locale », et notamment les dispositions du Livre II (La coopération intercommunale) Titre 1,

Considérant l'intérêt de l'engagement de ViennAgglo dans la démarche TEPOS,

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil communautaire décide d'approuver l'engagement de ViennAgglo dans la construction de sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS de l'ADEME et de la Région Rhône Alpes.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

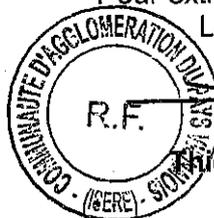
Article 3 : M. le Président ou Mme la 1^{er} Vice-présidente en cas d'empêchement est autorisé à entreprendre toute formalité, accomplir toute démarche, signer tout document administratif ou comptable s'y rapportant, et plus généralement faire le nécessaire.

Conseil Communautaire du 19/06/2014
Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le 26/06/2014 et a été publiée le 26/06/2014

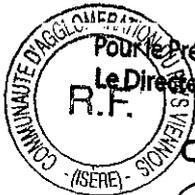
ADOpte A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL
APRES DELIBERATION

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



[Signature]
Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR

[Signature]

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS VIENNOIS**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 14-240

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2014

DATE DE LA CONVOCATION : 30/10/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 41

Etaient présents :

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER,
Mme Elisabeth CELARD, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC,
Mme Mari Carmen CONESA, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN,
Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN,
Mme Martine FAITA, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, M. Christian JANIN, M. Max
KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, M. Pierre LANGLAIS, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS,
Mme Marielle MOREL, M. René PASINI, M. Isidore POLO, Mme Michèle PONCE, M. Thierry
QUINTARD, Mme Claudine RIVOIRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-
André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

A donné pouvoir : Mme Michèle CEDRIN à M. Pascal CHAUMARTIN, M. Patrick CURTAUD à Jean-
Yves CURTAUD, M. Sylvain LAIGNEL à M. Gérard LAMBERT, M. Jean-François MERLE à
M. Jacques THOIZET, M. Daniel PARAIRE à Mme Maryline SYLVESTRE, M. Philippe ROMULUS à
M. Bernard LINAGE, Mme Tiphaine VONSENSEY à Mme Annie DUTRON.

Absent : M. Norman MECHIN,

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE

Rapporteur : M. POLO

Objet: ENVIRONNEMENT : Plan Climat – Candidature de ViennAgglo à l'appel à
manifestation d'intérêt TEPOS, Territoire à Energie POSitive de l'Ademe et de la
Région Rhône-Alpes

NOTE DE SYNTHESE

Par la délibération du 19 juin 2014, ViennAgglo s'est engagée dans la constitution d'un
dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS, Territoire à Energie
POSitive, proposé par la région Rhône-Alpes et l'Ademe.

Ce dossier, présenté par ViennAgglo, s'est construit en collaboration avec la ville de Vienne
et le bailleur social Advivo, partenaires initiateurs du Plan Climat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, V^{ème} partie « coopération locale », et
notamment les dispositions du Livre II (La coopération intercommunale) Titre 1,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 19 juin 2014,

Vu le dossier de candidature,

Considérant qu'il convient d'approuver l'engagement de ViennAgglo dans la démarche
TEPOS,

- Article 1 :** Le Conseil Communautaire approuve le dépôt du dossier de candidature en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région " Territoires à énergie positive " et inscrit par là même le territoire, qui s'engage sur une trajectoire permettant d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.
- Article 2 :** Le Conseil Communautaire sollicite toute subvention en lien avec ce projet et au montant maximum, de l'Ademe, de la Région ou de tout autre financeur.
- Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 4 :** Monsieur le Président, ou Madame la 1^{ère} Vice-présidente en cas d'empêchement, est autorisé à entreprendre toute formalité, accomplir toute démarche, signer tout document administratif ou comptable s'y rapportant, et plus généralement faire le nécessaire.

Conseil Communautaire du 06/11/2014
 Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le 13/11/2014 et a été publiée le 13/11/2014

ADOpte PAR LE CONSEIL
APRES DELIBERATION

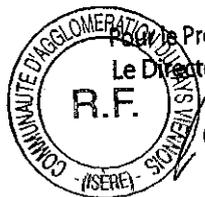
Pour extrait certifié conforme

Le Président,



[Signature]

Thierry KOVACS



Le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services

[Signature]
Claude BOUR

Vienne, le 23 octobre 2014

Monsieur Thierry Kovacs
Président
ViennAgglo
Espace Saint Germain - Bâtiment Antares
30, avenue du Général Leclerc
BP 263
38217 Vienne Cedex

Objet : candidature de ViennAgglo à l'appel à projets Territoire à Énergie Positive

Monsieur le Président,

Créer un Territoire à Énergie Positive nécessite une très forte volonté politique et la participation de tous, particuliers, professionnels et institutionnels.

ViennAgglo, associée avec la Ville de Vienne et Advivo, fait preuve d'une réelle motivation depuis de nombreuses années dans la lutte contre le réchauffement climatique. Dès 2009, ces structures se sont investies ensemble dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial. Ce PCET a permis de faire un bilan carbone et d'engager 50 actions impliquant les multiples acteurs du territoire. ViennAgglo, la Ville de Vienne et Advivo relèvent également avec succès chaque année le défi « Familles à énergie positive ». Ces investissements communs sont la preuve de l'intérêt des institutions de notre territoire à ce sujet.

Cependant, un Territoire à Énergie Positive nécessite bien plus encore ; notamment une large participation citoyenne.

Le Conseil de Développement (CdD), instance consultative représentant la société civile auprès de ViennAgglo, s'engage dans les actions de participation citoyenne, mène des réflexions et formule des avis sur les projets et actions de l'agglomération.

L'annonce de la candidature de ViennAgglo, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires à Énergie Positive », a suscité un fort intérêt et provoqué une forte mobilisation au sein du CdD. Aussi, le Conseil de Développement, apportera-t-il sa contribution active à la démarche TEPOS. Le Conseil est prêt :

- à collaborer à l'organisation de réunions d'information et de débats publics afin de mobiliser toutes les forces vives du territoire
- à favoriser l'émergence d'idées nouvelles
- à rassembler et valoriser les meilleures suggestions
- à être force de proposition
- à participer à l'élaboration du programme d'actions
- à être moteur dans la mise en œuvre et le suivi des projets.

Le Conseil de Développement soutient ainsi la candidature de ViennAgglo dans la démarche pour un Territoire à Énergie Positive et se veut partie prenante en s'engageant auprès d'elle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Conseil de Développement



Laurent LARDY - Coprésident

M. Laurent LARDY
 Conseil de Développement de
 ViennAgglo
 30 Avenue Général Leclerc
 38200 Vienne

Vienne, le 3 décembre 2015

Affaire suivie par : Mme LE BORGNI'

Référence : KLB / AG / 2015 - 50965

Objet : Saisine relative à la démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Monsieur le Coprésident,

ViennAgglo est engagé depuis 2009 dans une démarche développement durable au travers du Plan Climat Énergie Territoriale. Aux côtés de la Ville de Vienne et d'Advivo, la Communauté d'Agglomération a cherché dans cette démarche à atténuer l'impact du territoire sur le climat et de l'adapter au changement climatique.

Fin 2014, ViennAgglo a décidé d'aller plus loin et a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt TEPOS lancé par la Région Rhône Alpes et l'ADEME. Le Conseil de Développement a soutenu cette initiative visant l'objectif de neutralité énergétique à horizon 2050. Il s'agit de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir le reste des besoins énergétiques (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement. Dans son courrier de soutien, le Conseil a manifesté un fort intérêt à la démarche et souligné la forte mobilisation de ses membres, notamment dans l'objectif d'associer et impliquer largement la population à la dynamique.

La Région Rhône Alpes et l'ADEME nous ont confirmé que la candidature de ViennAgglo était retenue. Notre territoire est désormais TÉPOS.

Il convient à présent de sélectionner une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui nous accompagnera dans l'élaboration d'un plan d'actions nous permettant d'atteindre les objectifs attendus.

A ce jour, plusieurs actions structurantes ont d'ores et déjà été lancées par ViennAgglo, la Ville de Vienne et ADVIVO ; notamment au travers du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments locatifs et ceux de la Zone du Rocher.

Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

Espace Saint Germain Bâtiment Antares - 30, avenue du Général Leclerc - B.P. 263 - 38217 VIENNE Cedex

Tél. 33 (0)4 74 78 32 10 - Fax 33 (0)4 74 53 54 26 - E-mail : info@viennagglo.fr - Site internet : www.viennagglo.fr

Ouvert au public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 du lundi au vendredi

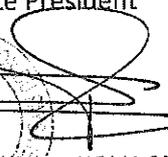
Je souhaite que le Conseil de Développement nous accompagne dans ce projet à long terme et compte notamment sur le CdD pour associer les habitants à la démarche TEPOS.

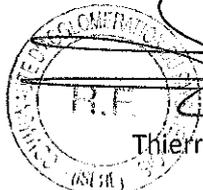
Je souhaite que vous nous apportiez :

- **des propositions qui nous permettraient :**
 - o de mobiliser les citoyens autour de ce projet ambitieux
 - o d'identifier les leviers qui rendront les habitants acteurs face à la transition énergétique, aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre ;
- **des idées d'actions opérationnelles** favorisant les changements de comportements des habitants, que le CdD pourrait éventuellement promouvoir aux côtés des élus et du service environnement. Si les éco-gestes sont encouragés, tous les citoyens ne sont pas encore suffisamment sensibles à cette question ou en capacité de les appliquer ;
- **le regard citoyen des membres du Conseil de Développement, pour s'assurer de la lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions au plus grand nombre.** Il est en effet également du devoir de la collectivité d'informer au mieux et de sensibiliser les habitants à cette démarche dont la réussite devra être collective.

Pour mener ses réflexions, le Conseil de Développement sera libre de réaliser les investigations qui lui sont nécessaires et pourra se rapprocher de Mustapha l'Haoua (Chargé de mission TEPOS) et d'Isidore Polo (Vice-Président en charge de l'environnement). Je souhaite que l'avis puisse être présenté par le Conseil de Développement à la fin du premier semestre 2016.

Vous réitérant nos remerciements pour l'appui du Conseil de Développement, je vous prie de recevoir Monsieur le Coprésident mes cordiales salutations.

Le Président

Thierry KOVACS





Chronologie des réunions et réflexions du Conseil

Le groupe de travail énergie du Conseil de Développement (CdD) souhaite présenter la démarche détaillée qu'il a menée **depuis octobre 2014** dans le but de répondre à la saisine de ViennAgglo et de nourrir le plan d'actions Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) de la collectivité. Cette note est une synthèse des 23 réunions du Conseil de Développement sur la thématique.

Le CdD a été sollicité en **octobre 2014** pour soutenir la candidature de ViennAgglo à la démarche TEPOS. Il a considéré **que son rôle est de soutenir ViennAgglo dans sa démarche**, de lui apporter une plus-value notable en s'associant à la démarche comme partenaire et en participant à l'élaboration du plan d'actions au titre de la société civile en étant force de proposition.

Avant de débiter sa réflexion, **le CdD a pris connaissance de la politique environnement de ViennAgglo** et rencontré Isidore Polo le **5 février 2015**.

En attendant une saisine officielle sur le sujet, le groupe de travail énergie s'est organisé en **avril 2015** pour entamer sa **réflexion sur la participation des habitants** dans le projet TEPOS.

Le **3 décembre 2015**, le CdD a été saisi par le Président de ViennAgglo sur la question de la mobilisation et la participation des habitants dans la démarche TEPOS.

Date de réunion	Objectifs et décisions
6 octobre 2014	Présentation de la démarche TEPOS par Mustapha L'Haoua (Chargé de Mission Plan Climat)
20 octobre 2014	Rédaction du courrier de soutien à ViennAgglo
5 février 2015	Échange avec Isidore Polo sur le PCET et la démarche TEPOS
3 juin 2015	Choix du CdD de mener une réflexion sur les changements de comportements
24 juin 2015	Définition de la problématique à laquelle le Conseil souhaite répondre : « Identifier les motivations aux changements de comportements des habitants pour les utiliser comme leviers et mettre en œuvre des actions permettant de consommer différemment les énergies, tout en prenant en compte les disparités sociales et territoriales ». Choix des hypothèses de réponses sur les motivations des habitants : financières, environnementales, dépendantes de l'action publique.
27 juillet 2015	Réflexion sur la méthode d'investigation auprès des habitants et choix d'utiliser un questionnaire grand public et une rencontre d'acteurs
28 septembre 2015	Travail sur les cibles d'investigation et les structures relais

20 octobre 2015	Travail sur la méthodologie du questionnaire et rédaction de premières questions
16 novembre 2015	Rédaction du questionnaire, définition des modalités de diffusion Échange sur l'organisation de la rencontre d'acteurs. Élaboration d'un calendrier prévisionnel
16 décembre 2015	Prise de connaissance de la saisine du Président de ViennAgglo Validation de la présentation pour le COPIL à venir Finalisation du questionnaire
11 janvier 2016	Préparation des animations pour la rencontre acteurs
10 février 2016	Retour sur la rencontre avec Isidore Polo et Présentation de la démarche Citergie. Report du calendrier des investigations du CdD au regard de la date du COPIL. Rédaction du courrier d'accompagnement du questionnaire Échange sur les animations pour la rencontre acteurs
22 mars 2016	Participation au COPIL Climat Air Énergie et présentation des objectifs du CdD
23 mars 2016	Retour sur le COPIL Validation du courrier d'accompagnement du questionnaire
21 avril 2016	Retour sur la diffusion du questionnaire via les relais et via internet Préparation de la rencontre acteurs du 23 juin, répartition des rôles
25 mai 2016	Préparation de la rencontre acteurs du 23 juin : programme détaillé, intervenants, apprentissage à l'animation des ateliers Répartition des rôles pour la rencontre des jeunes du 25 juin
23 juin 2016	Rencontre acteurs toute la matinée et animation d'un atelier par les membres du CdD
12 juillet 2016	Retour sur la rencontre avec le Collectif Citoyen pour la Transition Énergétique et le maire de Villette de Vienne sur le projet de Centrale Villageoise Photovoltaïque Bilan de la rencontre Acteurs du 23 juin et de l'annulation de la rencontre des jeunes du 25 juin Début d'analyse des ateliers du 23 juin
22 septembre 2016	Retour et analyse du troisième atelier du 23 juin Début d'analyse des questionnaires
3 et 13 octobre 2016	Synthèse de l'atelier 2 du 23 juin Analyse et comparaison des idées d'actions issues des questionnaires et des ateliers
19 et 26 octobre	Rédaction de l'avis
2 et 9 novembre	Choix et rédaction des propositions du CdD

L'énergie et vous

ViennAgglo s'est engagée dans la transition énergétique et a été retenue pour être Territoire à Énergie Positive (TEPOS) par la Région Rhône Alpes. L'objectif, à l'horizon 2050, est de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir ces besoins (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement.

Le Conseil de Développement, instance consultative de ViennAgglo pour une participation citoyenne, soutient cette initiative locale. Pour cela, il a décidé d'identifier les motivations aux changements de comportement des habitants pour consommer différemment les énergies. **Il s'agit de mieux comprendre les habitudes de consommations des habitants sur l'agglomération viennoise, en termes d'achats, de consommations énergétiques du foyer et de déplacements.**

Le Conseil de Développement vous consulte et vous remercie de prendre quelques minutes pour répondre à ses questions. **Dans une démarche de Développement Durable et pour faciliter votre envoi, vous retrouvez le questionnaire en ligne sur : <http://goo.gl/forms/9jMVVBr1Kq>.**

Vous n'êtes pas dans l'obligation de répondre à l'ensemble des questions.

Merci de bien vouloir nous retourner le questionnaire **avant le 31 mai** soit en ligne, soit scanné à kleborgn@viennagglo.fr, soit par courrier à Conseil de Développement de ViennAgglo – à l'attention de Karine Le Borgn' – Espace St Germain 30 av du Gnrl Leclerc – 38200 Vienne.

I / Vos achats :

1. Comment avez-vous effectué vos courses ces 15 derniers jours ? (jusqu'à trois réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Grande surface | <input type="radio"/> Moyenne surface |
| <input type="radio"/> Petite surface (dans mon quartier) | <input type="radio"/> Internet |
| <input type="radio"/> Marché | <input type="radio"/> AMAP, Panier paysan |
| <input type="radio"/> Autre (préciser) : _____ | <input type="radio"/> Je ne fais pas les courses (passez à la question 5) |

2. Pouvez-vous préciser pourquoi vous avez choisi ce(s) mode(s) de consommation ?

3. Pour effectuer vos courses, vous vous déplacez le plus souvent : (un seul choix possible)

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> à pieds | <input type="radio"/> en vélo/ trottinette |
| <input type="radio"/> en 2 roues motorisé | <input type="radio"/> en voiture (covoiturage oui / non) |
| <input type="radio"/> en bus | <input type="radio"/> en train |

4. Quelle distance parcourez-vous entre votre domicile et le lieu où vous effectuez le plus souvent vos courses ? (un seul choix possible)

- Entre 0 et 2 km
 Entre 2 et 10 km



Plus de 10 km

5. Lorsque vous effectuez un achat (Audio-Vidéo-Multimédia ou électroménager par exemple), quels sont vos critères de choix (en choisir 3 et le classer de 1 à 3 du plus important au moins important) :

- le prix
- le type d'énergie utilisé
- la performance énergétique (de classe A à G)
- la qualité supposée / la marque
- la durée de garantie
- le design
- autre (préciser) : _____

6. Quelle serait votre motivation principale pour changer vos habitudes d'achats ? (un seul choix possible)

- faire des économies financières
- mes valeurs environnementales (protection de l'environnement)
- des contraintes légales (lois, normes, arrêtés, etc...)
- des actions publiques de communication et de sensibilisation
- autres (préciser): _____
- ne souhaite pas acheter autrement

II/ Les consommations énergétiques de votre foyer :

1. Quels appareils utilisez-vous pour diminuer les consommations d'énergie dans votre logement ? (plusieurs réponses possibles)

- multiprises avec interrupteur ou prises télécommandées
- led
- minuteries / programmeurs
- autre (préciser) : _____
- je n'en utilise pas
- ampoules basse consommation
- thermostats
- détecteurs de présence
- je ne sais pas

2. Qu'est-ce qui vous incite ou vous inciterait à installer ce type d'appareils ? (choisir 3 réponses et les classer de 1 à 3, du plus motivant au moins motivant)

- la diminution de mes factures de gaz et/ou d'électricité
- l'impact sur l'environnement
- des incitations de la part des politiques publiques (financières ou fiscales)
- plus d'informations sur l'utilité de ces appareils
- je ne souhaite pas utiliser ce type d'équipement

3. Seriez-vous prêt(e) à décaler la mise en route de votre chauffage ou à baisser la température de votre logement de quelques degrés en hiver ? (un seul choix possible)

- pour faire des économies
- pour l'environnement
- autre (préciser): _____
- pour votre santé
- vous n'êtes pas prêt à le faire

4. Si vous êtes propriétaire, seriez-vous prêt(e) à effectuer des travaux d'isolation thermique ?

OUI : lesquels ?

NON : pourquoi ?



III/ Vos déplacements :

1. Au quotidien, votre trajet régulier est :

- compris entre 0 et 2 km
- compris entre 2 et 10 km
- supérieur à 10 km

2. Vous l'effectuez principalement : (un seul choix possible)

- à pieds
- en 2 roues motorisé
- en bus
- en vélo / trotinette
- en voiture (covoiturage oui / non)
- en train

3. Pourquoi ?

4. Le plus important pour vous dans le choix de votre mode de déplacement c'est :
(choisir 3 critères et les classer de 1 à 3, du plus important au moins important)

- __ le confort
- __ le prix
- __ le respect de l'environnement
- __ la santé
- __ la convivialité
- __ le temps de trajet
- __ autre (préciser) : _____

5. Qu'est-ce qui vous inciterait principalement à changer de mode de transport ? (une seule réponse possible)

- faire des économies financières
- un transport plus pratique
- les valeurs environnementales (la lutte contre le réchauffement climatique)
- la préservation de ma santé (en contribuant à la baisse de la pollution locale, en faisant plus de sport)
- les actions publiques (voie réservée au covoiturage, achat aidé de véhicules électriques...)
- une coordination facile des modes de transports (exemples : vélo plus train ou train plus co-voiturage)
- une plus grande diffusion des informations sur les modes de transport au sein de l'agglomération.
- autres (préciser) : _____
- je ne souhaite pas me déplacer autrement

6. Si vous souhaitiez changer votre mode de déplacements, lequel choisiriez-vous ?



IV/ Informations générales

1. Connaissez-vous des initiatives locales qui favorisent les économies d'énergie sur le territoire de ViennAgglo ?

- oui
- non

Si oui, lesquelles ?

2. Si oui, participez-vous à ces initiatives locales ?

- oui
- non

Précisez pourquoi ?

3. Êtes-vous prêt(e) à changer vos habitudes de consommation d'énergie ?

- oui
- non

Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes, sinon passez à la rubrique V/

4. Dans lequel de ces domaines souhaiteriez-vous, prioritairement, changer vos habitudes de consommation d'énergies ? (une seule réponse possible)

- achats
- consommations énergétiques du foyer
- déplacements
- autres (préciser) : _____

5. De quelle façon pourriez-vous changer vos habitudes de consommation d'énergie dans ce domaine ?

Précisez pourquoi :



V/ Afin de mieux vous connaître, merci de préciser :

1. Votre tranche d'âge : - de 16 ans
 16 / 25 ans
 26 / 45 ans
 46 / 63 ans
 + de 63 ans
2. Votre catégorie socio-professionnelle : (dans le privé ou le public le cas échéant)
 agriculteur
 artisan, commerçant, chefs d'entreprise
 cadre, professions intellectuelles supérieures / libérales
 professions intermédiaires
 employé qualifié
 employé non qualifié
 ouvrier qualifié
 ouvrier non-qualifié
 retraité
 sans activité
 étudiant, lycéen, apprenti
3. Lieu d'habitation : Commune : _____ *à renseigner*
Quartier : _____ *à renseigner*
4. Composition du foyer : Nombre d'adultes _____ *à renseigner*
Nombre d'enfants _____ *à renseigner*

Le Conseil de Développement vous remercie de votre collaboration.
Si vous souhaitez avoir un retour de ce sondage, merci de nous laisser votre adresse mail ci-dessous.
Vous pouvez également nous faire part de vos commentaires ci-dessous.



Groupe de Travail ÉNERGIE

liste des structures identifiées comme relais pour diffusion du questionnaire et pour participer aux Rencontres d'Acteurs

Associations et groupes d'habitants

Vienne :

- Conseil Citoyen Vallée de Gère
- Conseil Citoyen Estressin
- Conseil Citoyen Malissol
- Association Bien Vivre à Malissol
- Groupe des Apprentis Citoyens de Vienne
- Collectif Nourriture à Partager de Cité Jardin à Estressin
- Groupe du Forum RSA
- Association Gère Vivante
- Association des Familles
- Association jeunesses et familles ouvrières
- Association des jeunes du Grand Estressin
- Association syndicale copropriétaire du Mont Salomon
- Comité de Quartier du chemin de Charavel
- Mieux vivre à St Marcel
- Association des riverains du Centre Ancien
- Association Vienne Centre Ancien
- Association des Tupinières
- Association habitants de Coupe Jarret
- Collectif DEMAIN Ad'Vienne
- Association des élèves du Lycée Agrotech
- Bureau des étudiants de l'IUT
- PREVENIR
- École de la seconde chance

Autres Communes :

- Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes des communes
- Point Jeunes à Estrablin
- Conseil Citoyen Pont Evêque
- Conseil Citoyen Chasse sur Rhône
- Conseils d'Habitants de Luzinay (3)
- Conseil des sages des Côtes d'Arej
- Conseil consultatif des anciens de Chasse sur Rhône
- Collectif de citoyens pour la transition énergétique (Villette de Vienne)

- Equipes du Défi FAEP
- Association des Famille à Saint Romain en Gal
- Association Sud Est Environnement à Eyzin Pinet
- Association Damoclès à Serpaize (défense de l'environnement)
- Association FRAPNA Isère à Serpaize (protection de la nature)
- Association Nature Vivante à Pont Evêque
- Collectif Citoyen pour la Transition Energétique

Institutions

- Maires de chaque commune (18) + Maryline Silvestre et Alexandra Deruaz à Vienne
- Conseil Départemental (service insertion)
- Mission Locale
- 3 CCAS (Vienne – Pont Évêque – Chasse sur Rhône)
- 6 Centres Sociaux (Vienne – Pont Évêque – Chasse sur Rhône)
- PLIE
- Arche du 27
- Bureau des étudiants d'Agrotech
- Bureau des étudiants de l'IUT
- Point Jeunes Estrablin
- Jeunes de PREVENIR
- Croix Rouge
- Secours Catholique
- Secours Populaire
- ADVIVO
- OPAC 38
- Soliha Isère Savoie
- RIVAHJ
- Maison de la Traille
- Foyer de jeunes travailleurs Poly Gônes
- Service Educatif de St Joseph
- Emmaüs
- Services de ViennAgglo (Cohésion Sociale – PLIE – Transport – Habitat)
- Communes (P. Christophe de Vienne, A. Chatain de Pont Évêque, G. Pike Chasse sur Rhône)

L'énergie et vous

ViennAgglo s'est engagée dans la transition énergétique et a été retenue pour être Territoire à Énergie Positive (TEPOS) par la Région Rhône Alpes. L'objectif, à l'horizon 2050, est de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir ces besoins (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement.

Le Conseil de Développement, instance consultative de ViennAgglo pour une participation citoyenne, soutient cette initiative locale. Pour cela, il a décidé mieux comprendre les habitudes de consommations de chacun sur l'agglomération viennoise, en termes d'achats, de consommations énergétiques du foyer et de déplacements. Il s'agit également d'identifier les motivations aux changements de comportement des habitants pour consommer différemment les énergies et de faire émerger des idées afin **d'être force de proposition dans l'élaboration du plan d'actions qui sera mis en œuvre sur ViennAgglo.**

Vos idées nous semblent indispensables pour rendre notre avis.

Le Conseil de Développement vous invite à une demi-journée d'échanges
le Jeudi 23 juin de 9h à 12h
 en Salle du Conseil de ViennAgglo
 (Bât Antarès –Espace St Germain – 30 av Général Leclerc à Vienne)

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous **avant le 9 juin** :

- soit scanné à kleborgn@viennagglo.fr,

- soit par courrier à Conseil de Développement de ViennAgglo – à l'attention de Karine Le Borgn' – Espace St Germain 30 av du Gnl Leclerc – 38200 Vienne.

Programme de la matinée :

8h30 : Accueil Café

9h : **Table Ronde** « Changer de Comportement face à la Transition Énergétique : pourquoi et comment ? »

Animée par trois intervenants, elle nous offrira un regard sur l'intégration du facteur humain dans les projets ainsi que sur des expériences concrètes réalisées sur des territoires voisins.

10h : **Ateliers** pour que chacun puisse s'exprimer et apporter des idées pour alimenter les propositions du Conseil (choix parmi 3 ateliers)

- Pourquoi changer de comportement ? (identifier les motivations individuelles et collectives)
- Changeons de comportement pour nos achats, dans nos logements, pour nos déplacements (motivations-freins-propositions d'actions)
- Sommes-nous tous égaux face aux consommations d'énergies et aux changements de comportement ?

11h15 : Restitution des ateliers, questions et conclusion

12h : Cocktail à base de produits locaux



Coupon Réponse :

* Cocher la case de votre préférence

Structure :

NOM et Prénom de la personne qui participera :

Sa fonction au sein de votre structure :

Tel :

Souhait 1 pour l'atelier: *

- Pourquoi changer de comportement ?
- Changeons de comportement pour ...
- Sommes-nous tous égaux ...

Courriel :

Souhait 2 pour l'atelier : *

- Pourquoi changer de comportement ?
- Changeons de comportement pour ...
- Sommes-nous tous égaux ...

L'énergie et vous

ViennAgglo s'est engagée dans la transition énergétique et a été retenue pour être Territoire à Énergie Positive (TEPOS) par la Région Rhône Alpes. L'objectif, à l'horizon 2050, est de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir ces besoins (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement.

Le Conseil de Développement, instance consultative de ViennAgglo pour une participation citoyenne, soutient cette initiative locale. Pour cela, il a décidé mieux comprendre les habitudes de consommations de chacun sur l'agglomération viennoise, en termes d'achats, de consommations énergétiques du foyer et de déplacements. Il s'agit également d'identifier les motivations aux changements de comportement des habitants pour consommer différemment les énergies et de faire émerger des idées afin **d'être force de proposition dans l'élaboration du plan d'actions qui sera mis en œuvre sur ViennAgglo.**

La parole et les idées des jeunes nous semblent indispensables pour rendre notre avis.

Le Conseil de Développement vous invite à
deux heures d'échanges entre adolescents et jeunes
le **Samedi 25 juin de 10h à 12h**
sur le coin lecture de l'Espace St Germain
(esplanade entre le Trente et ViennAgglo – 30 av Général Leclerc à Vienne)
Repli en Salle du Conseil de ViennAgglo en cas de pluie.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous **avant le 9 juin** :

- soit scanné à kleborgn@viennagglo.fr,
- soit par courrier à Conseil de Développement de ViennAgglo – à l'attention de Karine Le Borgn' – Espace St Germain 30 av du Gnrl Leclerc – 38200 Vienne.

Programme de la matinée :

9h45: Accueil

10h : **Présentation du Conseil de Développement et du projet dans le cadre de TEPOS**

10h15 : **Echanges libres en petits groupes** pour que chacun puisse s'exprimer et apporter ses idées pour alimenter les propositions du Conseil autour de trois questions

- Pourquoi changer de comportement ? (identifier les motivations individuelles et collectives)
- Changeons de comportement pour nos achats, dans nos logements, pour nos déplacements (motivations-freins-propositions d'actions)
- Sommes-nous tous égaux face aux consommations d'énergies et aux changements de comportement ?

11h30 : Retour collectif sur les échanges et propositions de chaque groupe

12h : Verre de l'amitié



Coupon Réponse :

Structure / Collectif :

Commune / Quartier :

NOM et Prénom du jeune :

NOM et Prénom du jeune :

Son âge :

Son âge :

NOM et Prénom du jeune :

NOM et Prénom du jeune :

Son âge :

Son âge :

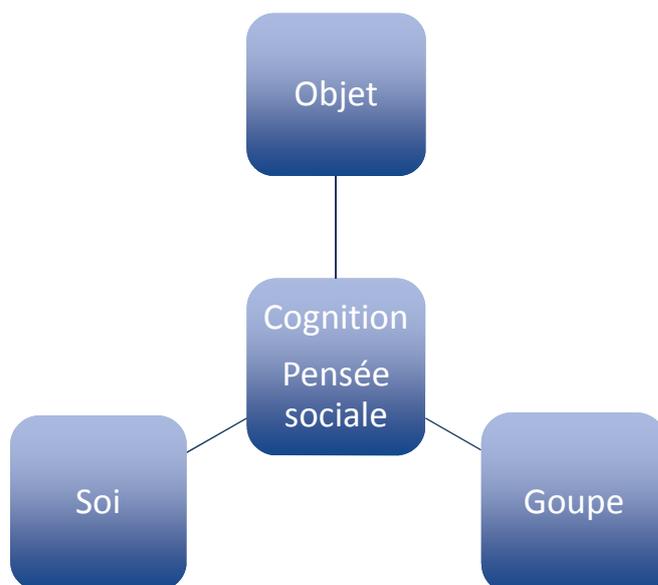
Rencontre acteurs du 23 juin 2016

L'intégration du facteur humain dans les projets

Nicolas FIEULAINÉ

Maître de conférences en psychologie sociale
 Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, Université Lyon 2
 Labex Intelligence des Mondes Urbains, Université de Lyon
 Coordinateur « Time Perspective International Network », 45+ Countries

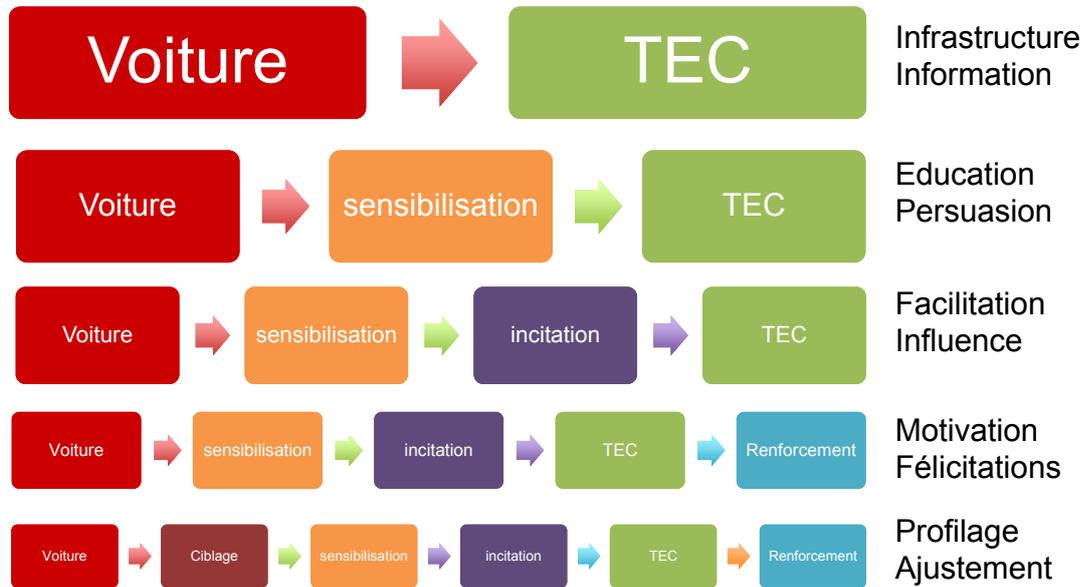
Psychologie Sociale



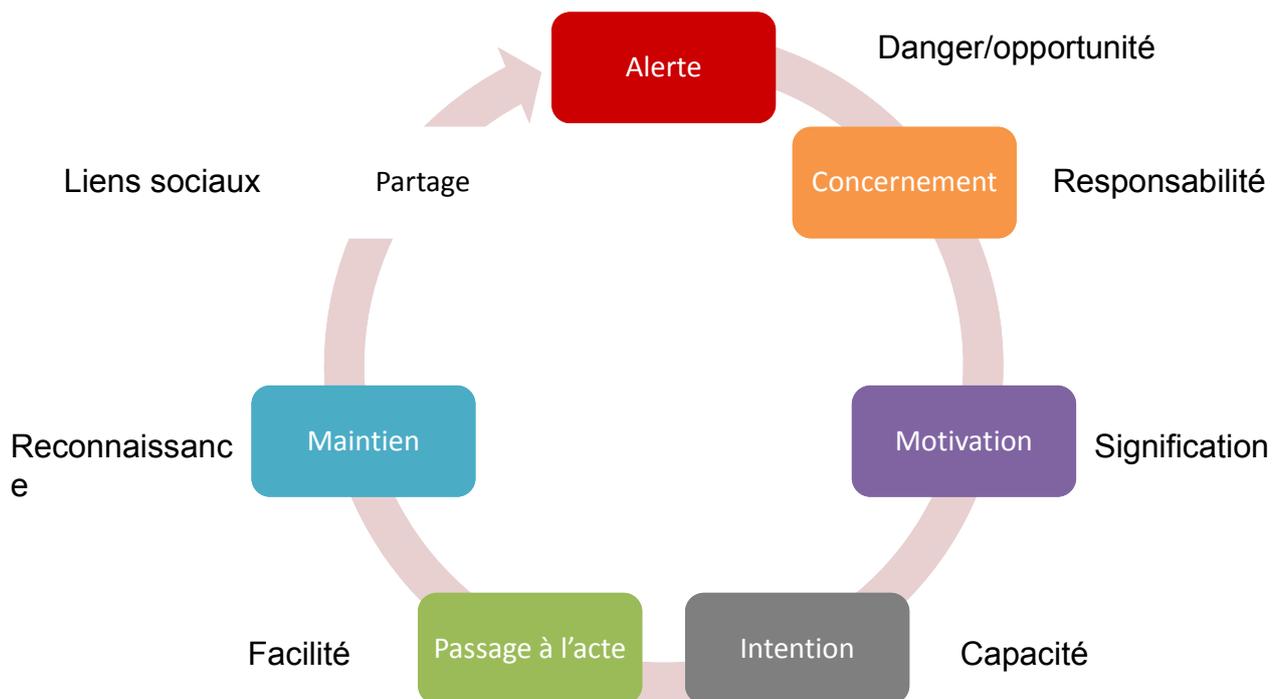
- Contenus et structures des pensées collectives (perceptions, représentations, croyances, idéologies....)
- Influences des contextes sociaux, de communication, concrets sur les perceptions, décisions et actions
- Facteurs déterminant les expériences, représentations et comportements face au changement
- Enquêtes, expérimentations, recherche-action

Le changement de « comportement »

- De la voiture individuelle au transport collectif...



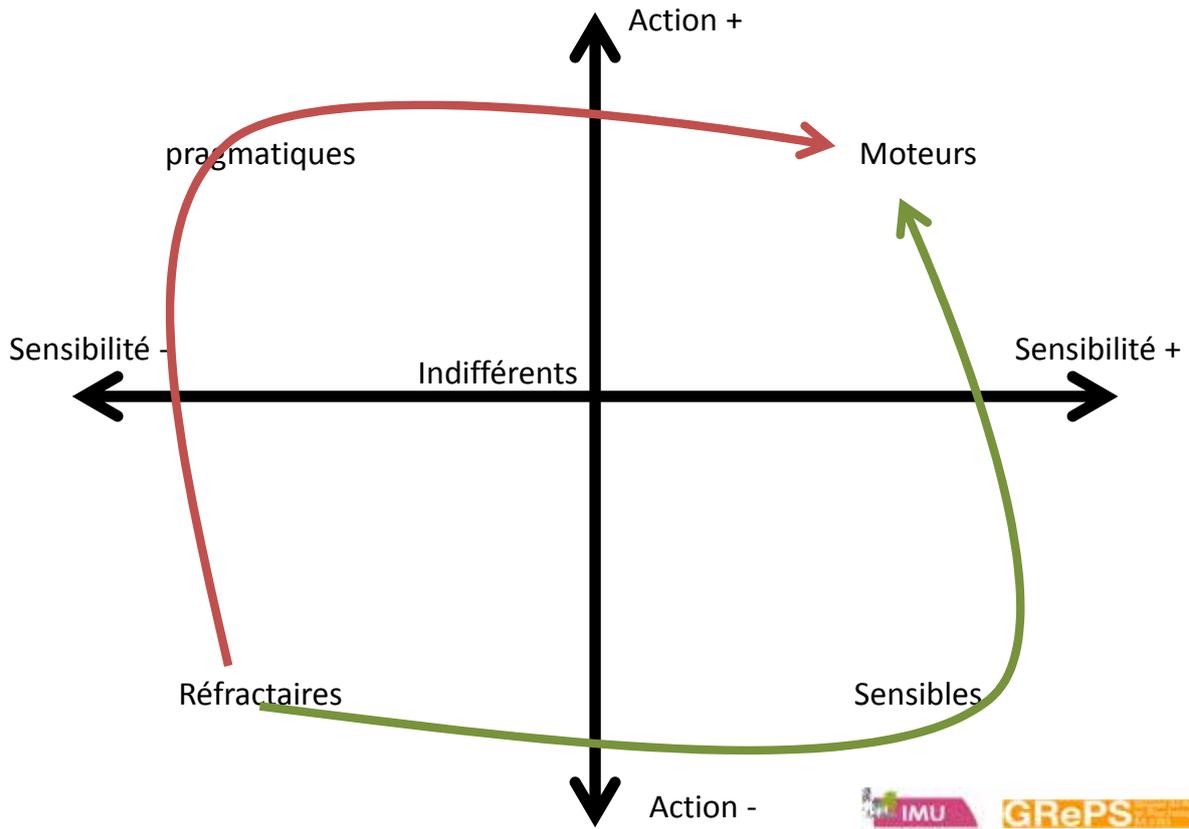
Le changement : un processus



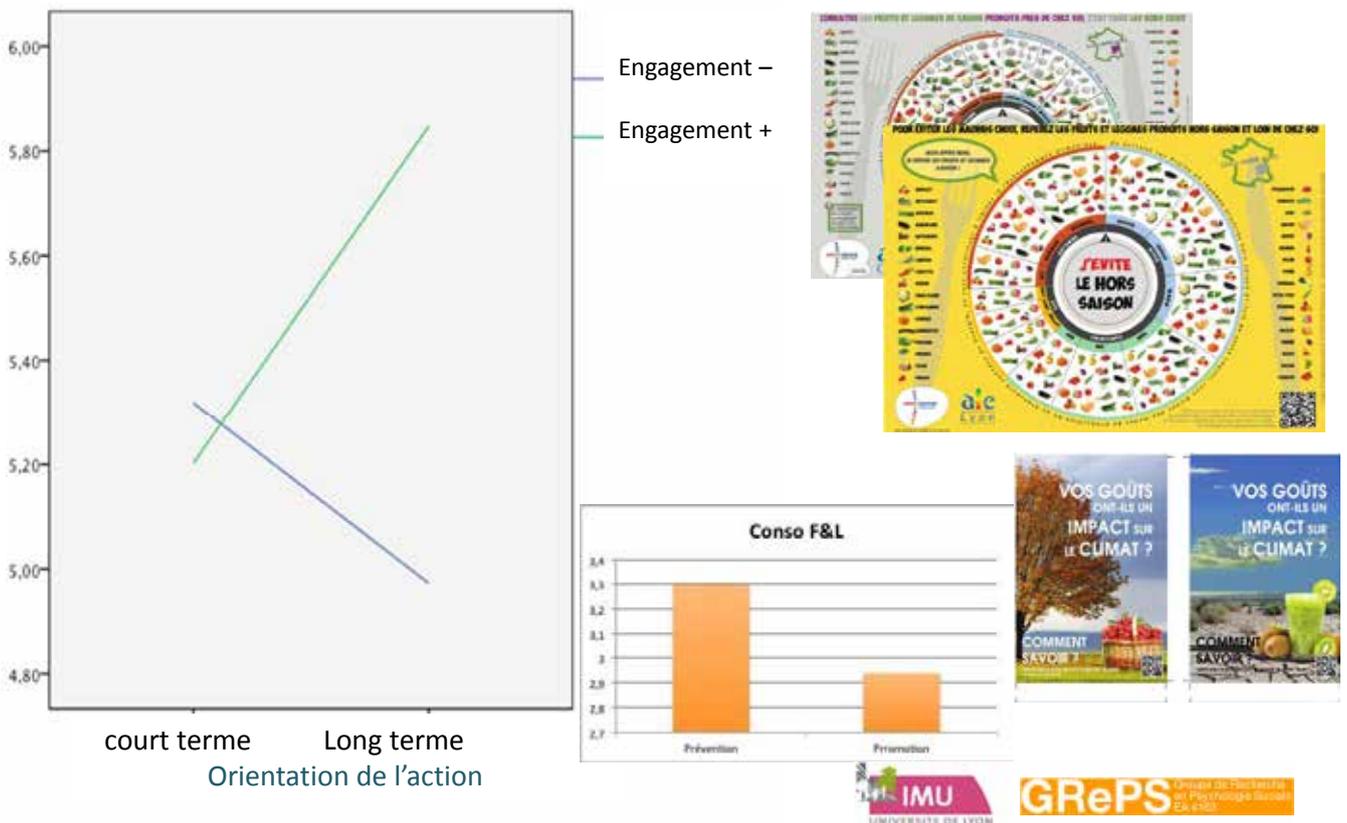
Adapté de Lewin, 1951, puis Deci & Ryan, 2001



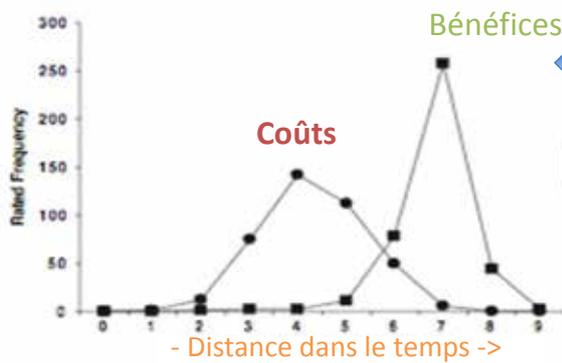
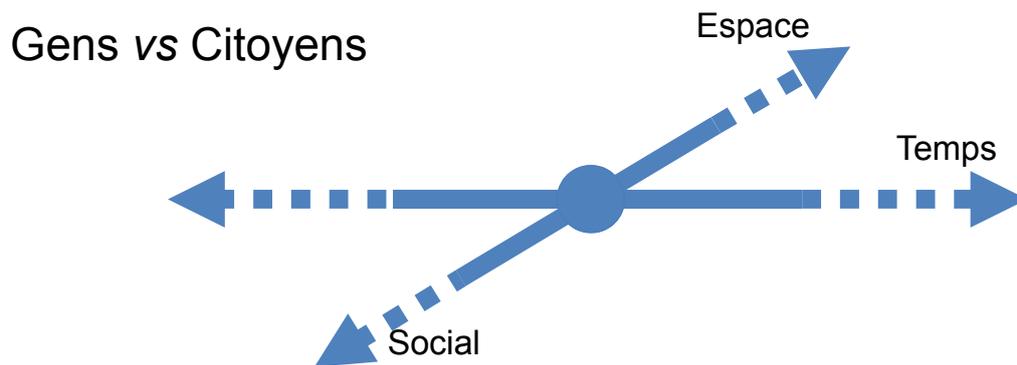
Les sens du changement



Le risque des inégalités



Les seuils de la participation



← Participation citoyenne

Affordances des dispositifs



- Contact
- Nicolas.fieulaine@univ-lyon2.fr



by



Copenhagen – 2016

Submit your paper/symposium/design challenge/art performance
Inspired by and inspiring TIME !



Table Ronde « Changer de Comportement face à la Transition Énergétique : pourquoi et comment ? »

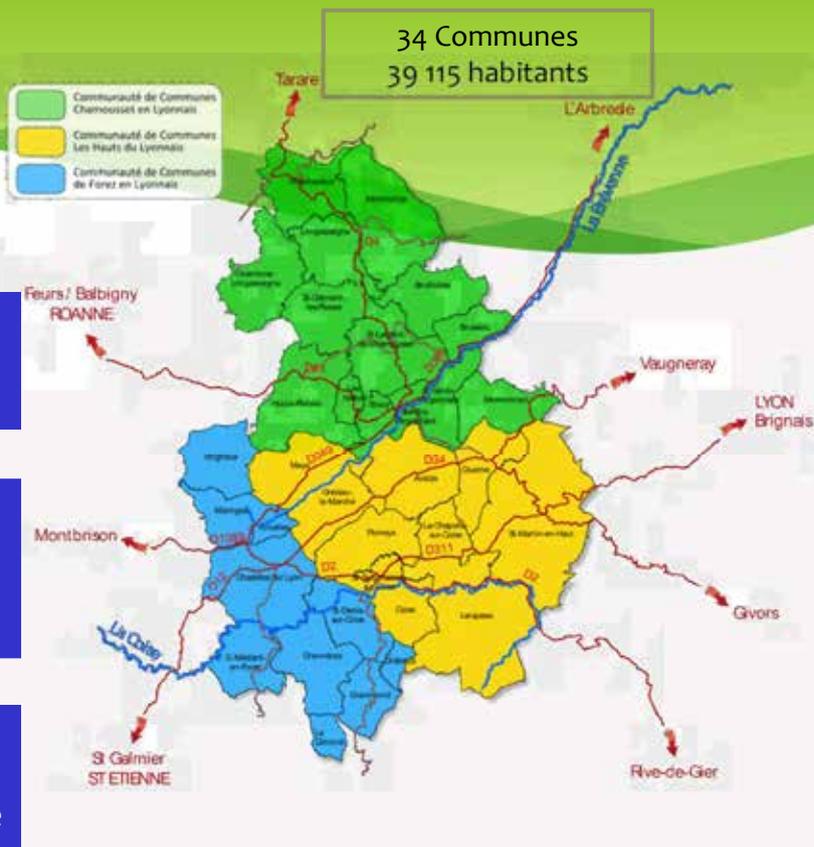
Développement du covoiturage en milieu rural Monts du Lyonnais



LE TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS

Territoire rural de moyenne montagne vallonné, altitude oscillant entre 420 et 964 mètres

2 Départements: Loire & Rhône -
3 Communautés de Communes



En périphérie des zones d'activités économiques des grandes agglomérations

Mode doux difficile car territoire vallonné
Peu de transport en commun
Pas de gare

Utilisation véhicule personnel enjeu économique, social et environnemental pour territoire TEPOS

Les actions du SIMOLY en faveur du développement du covoiturage domicile – travail essentiellement

En 2009: création d'une plate-forme de covoiturage à l'échelle des Monts du Lyonnais

En Octobre 2012: intégration de la plate-forme dans celle du département du Rhône

En Mars 2016: intégration de la plate-forme dans celle de la région

De nombreux outils et moyens de communication:

Banderoles sur les route; dépliants; autocollants; messages sur panneaux lumineux; vidéo courte pour cinémas locaux; articles de presse; bulletins municipaux; stand d'information; animation dans entreprises ... etc.



Les études menées montrent que la pratique du covoiturage Domicile – Travail reste très limitée

Fin 2015,

- Un peu plus de 500 annonces sur le site mais seulement 180 très compatibles (pour un territoire de 39 115 habitants)
- 6,6 % des salariés ayant répondu aux questionnaires 2012 et 2013 sur la mobilité des salariés (571 personnes sondées), utilisent le covoiturage pour leur déplacement domicile – travail
- 8% des pendulaires (personne vivant sur le territoire du SIMOLY mais travaillant en dehors de celui-ci) et 3% des non pendulaires (personne vivant sur le territoire du SIMOLY et travaillant sur celui-ci) utilisent le covoiturage pour aller travailler (enquête sur les potentiels de télétravail – 2013 – 434 personnes sondées)

Pour aller plus loin:

Accompagnement par RAEE dans le cadre d'un appel à projets sur la prise en compte du facteur humain dans les projets:

Enjeu: agir sur le changement de pratiques et de comportements des citoyens

Problématique: nombre d'annonces limitées sur le site et donc de possibilité de covoiturage également - comment faire passer les automobilistes à l'acte d'inscription sur le site du covoiturage?

Objectifs: Faire davantage connaître la plateforme de covoiturage et travailler les moyens de diffusion de la pratique

Pour cela réflexion sur les outils de communication:

- A qui s'adressent-ils?
- Quel est le contenu?
- Par quel canal sont-ils diffusés?
- Les messages sont-ils en adéquation avec les publics et usages existants?



Ce que l'on a appris et concrétisé

Importance d'adapter les messages que l'on veut faire passer à la cible qu'on veut toucher

- Éviter un message trop général et avec trop d'information sur différents points
⇒ ne pas inscrire tous les arguments sur un même support
- Importance des mots utilisés
- Bien connaître sa cible

Prise en compte des enjeux du contexte et

Intérêt et façon d'aborder les choses différemment suivant les publics visés

- ⇒ Trois catégories d'automobilistes : les assignés; les vulnérables; les autres mobiles
- ⇒ Diversité des besoins et des motivations à prendre en compte et donc adaptation des supports et messages suivant la cible
 - Concrètement réalisation d'un spot radio à destination des vulnérables
Implication des personnes inscrites sur le site de covoiturage pour participer à la création de messages (valorisation, encouragement, en faire parler... etc.)
 - Offrir à chaque citoyen la possibilité de faire son choix de façon raisonnée

Profiter d'évènements liés à la mobilité pour communiquer par campagne (de communication) sur un temps donné



Se déplacer

Choisissez le moyen de transport le plus adapté à vos besoins (en cliquant sur les images ci-dessous).

<p>Prendre seul sa voiture</p>  <p>250 € par mois</p> <p>Esence + Assurance + Entretien de la voiture</p>	<p>Covoiturage</p>  <p>150 € par mois</p> <p>Frais divisés par deux (si covoiturage avec une seule personne tous les jours)</p>	<p>Bus</p>  <p>71 € par mois</p> <p>Prix de l'abonnement (Cars du Rhône + TCL) 30€ si Car du Rhône seul</p>	<p>Auto-stop participatif</p>  <p>Gratuit</p> <p>Kit disponible en Mairie</p>
---	---	---	--



SIMOLY
Monts du Lyonnais

Une démarche citoyenne pour la création d'une centrale villageoise photovoltaïque

Hervé CUILLERON

Président de la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu



La centrale villageoise photovoltaïque des Haies Une démarche citoyenne originale !



Un concept novateur

Ici, les **citoyens** s'investissent localement dans le défi énergétique.

C'est une des **premières initiatives françaises** qui permet la reprise en main par chacun des choix énergétiques, de la production d'énergie renouvelable à la consommation. Cette démarche engage l'ensemble d'un territoire à devenir acteur de son énergie.



Une intégration architecturale et paysagère harmonieuse

Ce projet respecte l'identité architecturale globale de la commune pour un paysage partagé. Le choix d'implantation des panneaux a été débattu collectivement avec 2 objectifs :

- l'optimisation des toitures les mieux orientées
- la mise en valeur de la silhouette du bourg

Une entreprise collective et citoyenne

La société « **Centrales Villageoises de la Région de Condrieu** » créée après un long travail de concertation a fédéré plus de 160 actionnaires citoyens dans son capital pour pouvoir réaliser sa première opération photovoltaïque sur la commune des Haies. La société, de type coopératif, est gérée par un groupe d'habitants du territoire.



Fonctionnement des panneaux

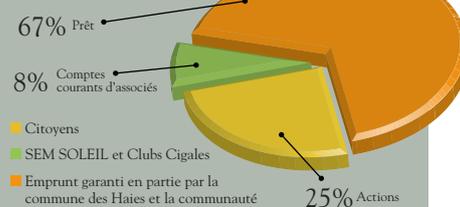
Chacune des 8 installations est raccordée au réseau public de distribution d'électricité et y injecte sa production électrique. Les panneaux photovoltaïques choisis pour ce projet sont de fabrication européenne garantissant leur recyclage en fin de vie. **Des entreprises locales ont réalisé l'installation.**

Infos techniques

En septembre 2014 sont équipés

- 8 toits privés et publics dont l'école, la mairie et la salle polyvalente
- pour une puissance de 76 kWc sur 500 m²
- pour une production estimée de 85 MWh/an équivalente à la consommation annuelle d'électricité d'une trentaine de foyers

Coût de l'opération



L'ensemble des travaux a coûté environ 170 000 € HT.

Contactez la société : regiondecondrieu@centralesvillageoises.fr

En savoir plus sur le projet (suivi de production, actualités etc.) : www.centralesvillageoises.fr (Rubrique Pilat / Région de Condrieu)

Synthèse de l'analyse du questionnaire

ACHATS

Le dépouillement du questionnaire montre que les moyennes et grandes surfaces sont les plus fréquentées pour les courses du quotidien pour des raisons pratiques et financières. Dans le classement des fréquentations viennent ensuite les marchés et les magasins de proximité fréquentés pour la qualité des produits, la convivialité et la possibilité d'accès en mode de déplacement doux, parfois ceux-ci sont utilisés pour des achats ponctuels.

Les parcours relatifs aux courses présentent principalement des parcours de deux à dix kilomètres et la voiture est massivement utilisée pour faire les courses. Elle est synonyme de rapidité et pratique. Le covoiturage n'est pratiqué qu'à dix pour cent. Les modes doux de déplacements et les transports en commun restent confidentiels pour les achats dans ce questionnaire.

Le prix est le principal critère de choix lors des achats tels qu'audio, vidéo, multimédia ou électroménager. Les critères suivants, avec un écart de cinq à sept points sur le premier cité, sont la qualité liée parfois à la marque et la performance énergétique.

"Des économies financières" est la première motivation au changement des habitudes d'achats qui ressort du questionnaire, à 44%. "Mes valeurs environnementales en vue de la protection de l'environnement" est la seconde motivation.

A noter que les contraintes légales telles que les lois les arrêtés, etc ... et les actions de communications et de sensibilisation motivent au changement d'habitudes trois à six pour cent des personnes questionnées. A noter également, que dix pour cent de ces dernières ne souhaitent pas acheter autrement.

Les propositions du CdD à l'incitation au changement de comportements d'achats conduisant à la protection de l'environnement seront le mixage des motivations et critères de choix actuels des habitants avec des moyens et des produits issus des modes relatifs aux économies d'énergies.

LOGEMENTS

Les appareils déjà utilisés au sein des foyers pour diminuer les consommations énergétiques sont en priorité les ampoules à basse consommation puis les multiprises avec interrupteur. Les LED et les thermostats sont moins usités. Les deux motivations principales à s'équiper de ce type d'installations ou appareils sont d'abord la raison financière puis ensuite l'impact environnemental.

Beaucoup d'habitants seraient prêts à baisser la température de leur logement pour des raisons économiques (50,8%) et une minorité seulement y est totalement réfractaire (15,8%).

Pour les propriétaires, une grande majorité (65,3%) est prête à faire des travaux d'isolation thermique et pour ceux qui ont répondu non, la moitié de ceux ayant expliqué leur réponse a déjà réalisé des travaux de ce type.

Il est à noter que parmi les initiatives locales connues sur le territoire, le logement / bâtiment n'est cité que par 8% des répondants. Par contre les structures comme l'ADEME, l'AGEDM, l'espace info énergie sont citées par 48 % des personnes.

DEPLACEMENTS

Les trajets quotidiens sont en majorité supérieurs à 10km (50%), et de moins de 2km (20%), ils sont effectués principalement en voiture (70%) et à pied (17%).

Le covoiturage ne représente que 11 %, le côté pratique et le confort l'emportent largement par rapport à la qualité de l'environnement et le coût.

La liberté des horaires, l'autonomie, la souplesse, la rapidité, la flexibilité, la fiabilité sont les principaux arguments de l'utilisation de la voiture.

Le train n'est pas privilégié, par manque de fiabilité, de grèves fréquentes.

Les différences d'horaires de chacun, les contraintes, n'engagent pas au covoiturage.

Apparemment, le réseau de transports en commun paraît peu connu.

Pour le choix de déplacement, le temps de trajet arrive en tête, devant le confort et le coût, 45 % estiment ne pas avoir d'autres choix.

Les éléments récurrents sont la pose des enfants, les nombreux déplacements, les habitations rurales mal desservies.

Les incitations à changer de mode de transport seraient d'avoir des transports plus pratiques (30%), pouvoir faire des économies (11%), mais 23 % ne souhaitent pas se déplacer autrement.

En mode de transports alternatifs souhaités, nous trouvons la voiture électrique (24%), le bus (22%), le vélo (21%) et le train (15%).

Les motivations à ce changement seraient :

Pour le vélo, voies cyclables sécurisées

Des horaires plus fréquents et plus directs pour le bus.

Des aides financières pour l'achat de véhicules électriques.

La fiabilité des trains.

Atelier 1 : Pourquoi changer de comportement

Plutôt parler de changer de pratiques.

Plus sentiment du besoin de changer de comportement pour protéger le bien-être et la nature et non pour une question financière.

Pourquoi ?

Recherche de l'harmonie humaine

Pour rester en bonne santé (bien-être)

Respecter la nature et son cadre de vie pour se respecter soi-même et respecter les autres

Construire l'avenir/transmettre/partager

Faire des économies pour limiter la raréfaction des ressources

Faire des économies financières pour ne pas être dépendant

Comment ?

- S'appuyer sur les enfants et les futures générations (cadre de vie familial et école)
- Travailler sur les informations et les influences négatives : positiver les messages pour donner espoir plutôt que pour critiquer / éviter l'information catastrophique
- Créer du lien et partager pour réaliser
- Démontrer les résultats positifs, quantifier pour motiver
- Informer les habitants sur ce que font les élus

Atelier 2 : Changeons de comportement pour nos achats, dans nos logements et lors de nos déplacements**ACHATS**

Préambule dissocier achats alimentaires et non alimentaires qui sont moins quotidiens et récurrents, orienter nos propositions sur les achats alimentaires.

Achats idéaux pour avoir une démarche environnementale / Solutions :

- Se regrouper pour acheter
- Consommer local dans les rayons de supermarchés > limiter le nb de déplacements
- Consommer local (producteurs, marchés, bio ...)
- Supprimer les sacs et les emballages (vrac-zéro déchet)
- Covoiturage pour faire les achats
- Sensibiliser au choix des appareils électroménagers au regard des dépenses énergétiques

Autres idées d'actions :

- Potager individuel et jardins partagés
- Fait maison pas uniquement pour l'alimentaire
- Prêts entre voisins ou achat collectif
- Incitations aux déplacements au mode doux pour achats (remise commerciale ...)

DEPLACEMENTS

Questionnement sur les déplacements quotidiens : qu'est-ce qui guide nos choix, peut-on changer nos habitudes et comment ?

Idées d'actions :

- Améliorer la sécurité des infrastructures cyclables et développer le réseau cyclable
- Lier les usages individuels et la solidarité (type Blablacar)
- Réaliser un plan de déplacements inter-entreprises
- Accès gratuit aux transports en commun
- Faciliter et inciter l'usage des modes doux de transport et des véhicules électriques
- Développer l'inter modalité entre les réseaux de transport
- Adapter les transports scolaires Vienne-Bourgoin
- Débloquer les frontières avec le département du Rhône
- Diversifier le réseau de transport en commun, (ex : disposer d'une navette régulière entre le rural et Lyon)
- Créer une base de données partagée, informer et sensibiliser les agences Pôle Emploi, agences d'intérim, entreprises, sur la nécessité du covoiturage.
- Développer les aides à l'achat de moyens de déplacements alternatifs (bonus plus importants sur les véhicules électriques)
- Organiser un réseau d'autostop pour faciliter le covoiturage
- Adapter les Transports en commun à la ruralité
- Sensibiliser à la mutualisation des véhicules
- Sensibiliser les usagers

LOGEMENT

Motivations :

- Différentes selon les individus et les classes sociales
- Différentes selon que le logement est individuel ou collectif et que l'habitant est propriétaire ou locataire
- Valeur patrimoniale du logement réhabilité
- Économies financières et plus particulièrement pour les publics en difficulté
- L'environnement (public à qui l'on parlera du protocole de Kyoto)

Idées d'actions :

- Sensibiliser ne suffit plus, il faut co-construire la motivation avec les personnes, les amener à trouver leurs propres motivations, s'appuyer sur les personnes déjà convaincues pour diffuser un exemple, co-construire la motivation un pas après l'autre.
- 3 grandes idées d'actions :
 - o Tout ce qui concerne le lien avec les voisins, le partage, la communication, la sensibilisation, l'influence, (Travailler sur la communication et créer du lien entre les habitants d'un même immeuble et leur sensibilisation – Echanges de voisinage (apéros / débats) + réunions publiques en ciblant le public ... - diffuser les bonnes pratiques)
 - o Tout ce qui facilite les économies d'énergie (équipements, domotique, nouvelles technologies ...)
 - o Favoriser les maisons vertes qui ont un impact sur la valeur patrimoniale
- Informer / Cibler / Personnaliser
- Développer plus de collectif dans les logements (diminuer les achats en mettant les matériels en commun, habitat partagé, compost collectif, diffuser l'info, faciliter accès aux financements, organisation des habitants entre eux, ateliers concrets auprès des locataires)
- Créer des récupérateurs d'eau
- Revenir sur les fondamentaux et au bon sens

Atelier 3 : Sommes-nous tous égaux face aux consommations d'énergies ?

Les inégalités territoriales d'accès à la transition énergétique

Leviers et propositions :

1. Rapprocher les lieux de vie (commerces de proximité, lieux culturels, services publics...) dans ces communes éloignées pour limiter les déplacements. Pourtant un point de vigilance est annoncé sur le fait de vouloir mettre la ville à la campagne. Comment inventer de nouveaux lieux de vies distinct de l'urbain ? Sur ces questions-là, les choix politiques sont centraux.
2. Favoriser l'accessibilité des petites communes vers les centres par l'augmentation des transports. Sur cette question, un élu évoque les contraintes budgétaires, le manque de moyens des petites communes et de l'agglomération pour favoriser l'accessibilité des communes rurales. Une autre élue appui sur sa préférence à parler de choix politiques plutôt que de contraintes budgétaires.

Les inégalités sociales d'accès à la transition énergétique

Leviers et propositions :

1. Il a été souligné que malgré des inégalités indéniables, des projets tels que « familles à énergie positive » impliquent des familles de différents milieux sociaux ;
2. L'éducation, l'accès à l'information et aux choix est également souligné comme un levier essentiel.
3. Mettre à disposition des moyens de partage et de mise en lien autre qu'internet mais sur les espaces publics comme par exemple un totem à la sortie d'école pour indiquer des parents disponibles pour du pédibus ou du covoiturage pour éviter les saturations de véhicules stationnés.
4. soutien des initiatives habitantes
5. mettre en place des aides financières sur des produits économes serait une idée.

Les inégalités de genres d'accès à la transition énergétique

Leviers et propositions :

1. Prendre en compte les pratiques et les peurs des autres pour penser les solutions « durables » plutôt que de vouloir adapter les personnes aux dispositifs. Exemple : mettre en place, en ville, des lampadaires à détecteur de mouvement.

Autres leviers et propositions ressortis de l'atelier :

Un groupe s'est interrogé sur les façons de faire pression pour faire évoluer les pratiques des professionnels. Une priorité pour le groupe serait d'obliger les industries à lutter contre l'obsolescence programmée. Il s'agirait alors de faire pression via l'action publique sur les grands groupes.

Une autre piste évoquée est de mobiliser des artisans locaux dans les chantiers de l'agglomération plutôt que les grands groupes.

